



Pays de Vierzon

Pays Sancerre Sologne



CHARTRE FORESTIERE DE TERRITOIRE

DIAGNOSTIC

1



Sommaire



■	Introduction	4
■	Le contexte de la CFT des Pays de Vierzon et Sancerre Sologne	4
■	I- Le territoire	
■	A. Le contexte territorial	8
■	1/ Géographie, topographie, géologie et pédologie	11
■	2/ Démographie	17
■	3/ L'occupation du sol	23
■	B. Environnement, patrimoine et cadre de vie	25
■	1/ Les grands traits du paysage.	26
■	2/ Les sites protégés, niveaux de protection	34
■	3/ Le patrimoine naturel	35
■	4/ Les risques environnementaux	42
■	II- La forêt et la filière bois	43
■	A. Descriptif et caractéristiques	43
■	1/ La forêt	43
■	2/ La gestion forestière sur le territoire de la CFT	48
■	3/ Les entreprises du bois	49
■	B. La chasse et la pêche	54
■	C. La forêt et les changements climatiques	56
■	D. Bilan	58

Sommaire



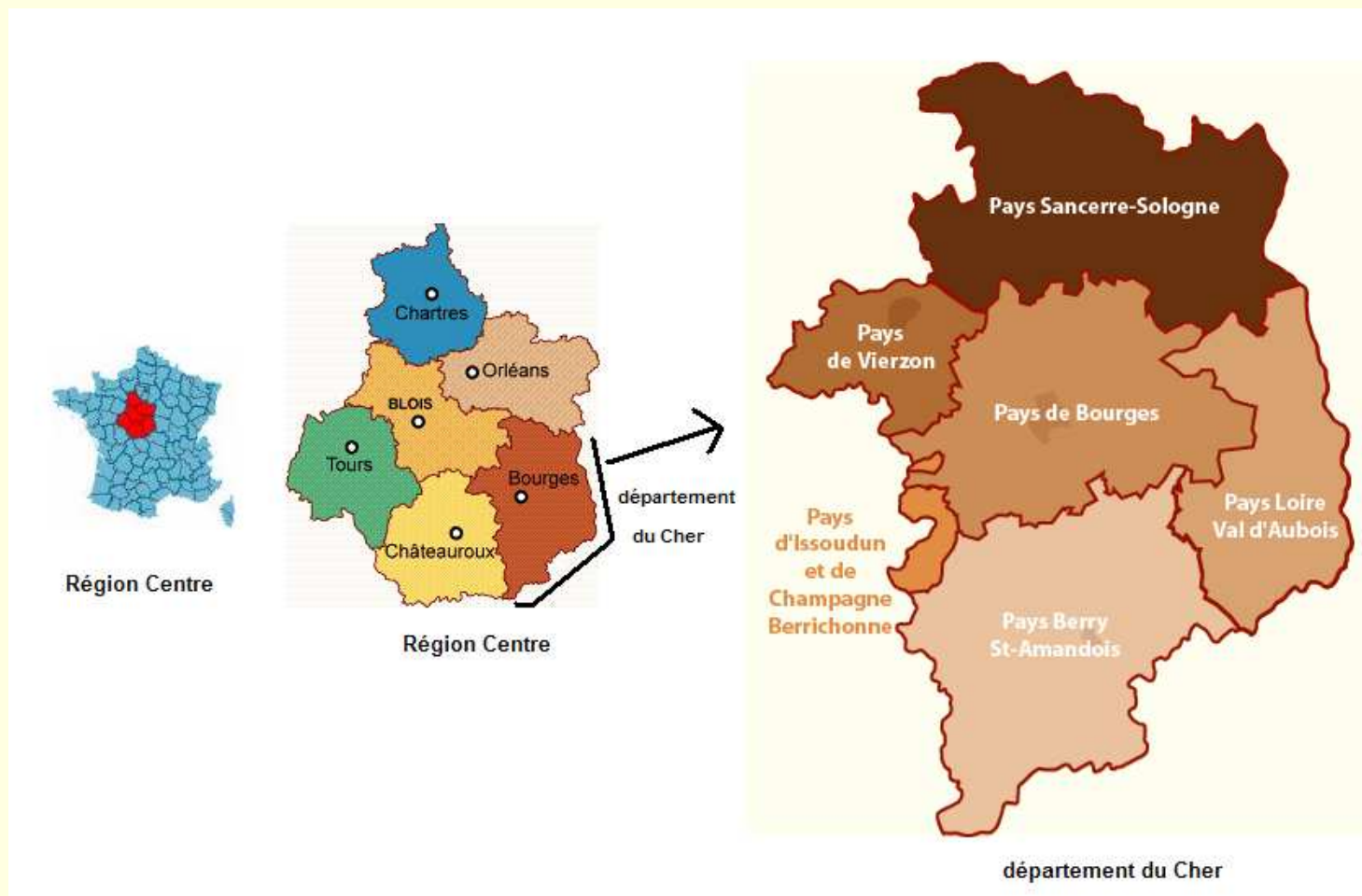
■	III- Le tourisme et l'économie	59
■	A. Le tourisme	59
■	1/ Quel tourisme en Pays de Vierzon et Sancerre Sologne ?	59
■	2/ Quelle offre ?	61
■	3/ Analyse photographique du territoire	66
■	B. L'économie locale hors filière bois et tourisme	70
■	1/ Zones de chalandises et clientèles potentielles	70
■	2/ Services, commerce et artisanat	74
■	3/ L'agriculture	76
■	IV- Concertation et enquête	79
■	A. Les ateliers thématiques	79
■	B. Les entretiens	83
■	V- Synthèse	84
■	Conclusion	87
■	Bibliographie	89
■	Annexes	91

Introduction

Le contexte de la CFT des Pays de Vierzon et Sancerre Sologne



4



Introduction

Le contexte de la CFT des Pays de Vierzon et Sancerre Sologne



Le Syndicat Mixte du Pays de Vierzon et le Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne se sont associés pour porter la démarche de charte forestière de territoire sur un territoire plus cohérent que chacun de leurs territoires respectifs. Le portage administratif est assuré par le Syndicat Mixte du Pays de Vierzon mais l'organisation du suivi de la mission sera commune.

Le Pays de Vierzon : à l'Ouest du Département du Cher, 25 communes et 4 communautés de Communes ⇒ environ 48 000 habitants, territoire structuré autour de la ville de Vierzon, 58 574ha.

Le Pays Sancerre Sologne : Nord du département du Cher, en limite de trois départements (Loiret, Nièvre et Loir-et-Cher) et d'une autre région administrative (La Bourgogne), 62 communes, 42 154 habitants sur sept cantons et deux demi-cantons, 198 300 ha.

La charte forestière de territoire s'inscrit pleinement dans le cadre des missions de ces 2 Pays et figure au contrat régional de pays 2007-2011 du Pays de Vierzon de manière à répondre aux nombreuses problématiques auxquelles la forêt se trouve confrontée : une sous valorisation économique de ses produits et sous-produits, une problématique environnementale (dépérissement de chênes pédonculés, disparition de certains milieux), un usage multiple et notamment des activités de loisirs (chasse, champignons ou ballades en zone périurbaine).

Introduction

Rappels sur les Chartes Forestières de Territoire



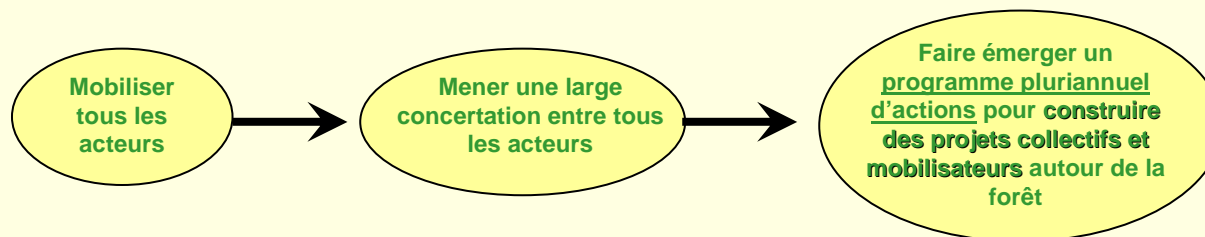
La prise en compte de la multifonctionnalité de cet espace forestier si particulier et de son avenir passe par la formalisation d'un projet de territoire tenant compte des besoins et des attentes des différents partenaires et usagers de la forêt. Ce projet se formalisera donc sous la forme d'une Charte Forestière de Territoire, dont le but est d'intégrer la forêt au développement territorial.

La Charte Forestière de territoire est un outil d'aménagement. Elle pose les grandes orientations de développement non seulement à l'échelle du massif forestier mais aussi et surtout en fonction du territoire pris dans son ensemble et oriente par ses propositions d'actions les grands axes des politiques locales.

La Charte Forestière de Territoire n'est pas un outil réglementaire, c'est un outil d'aménagement et de développement durable qui repose sur le principe du volontariat.

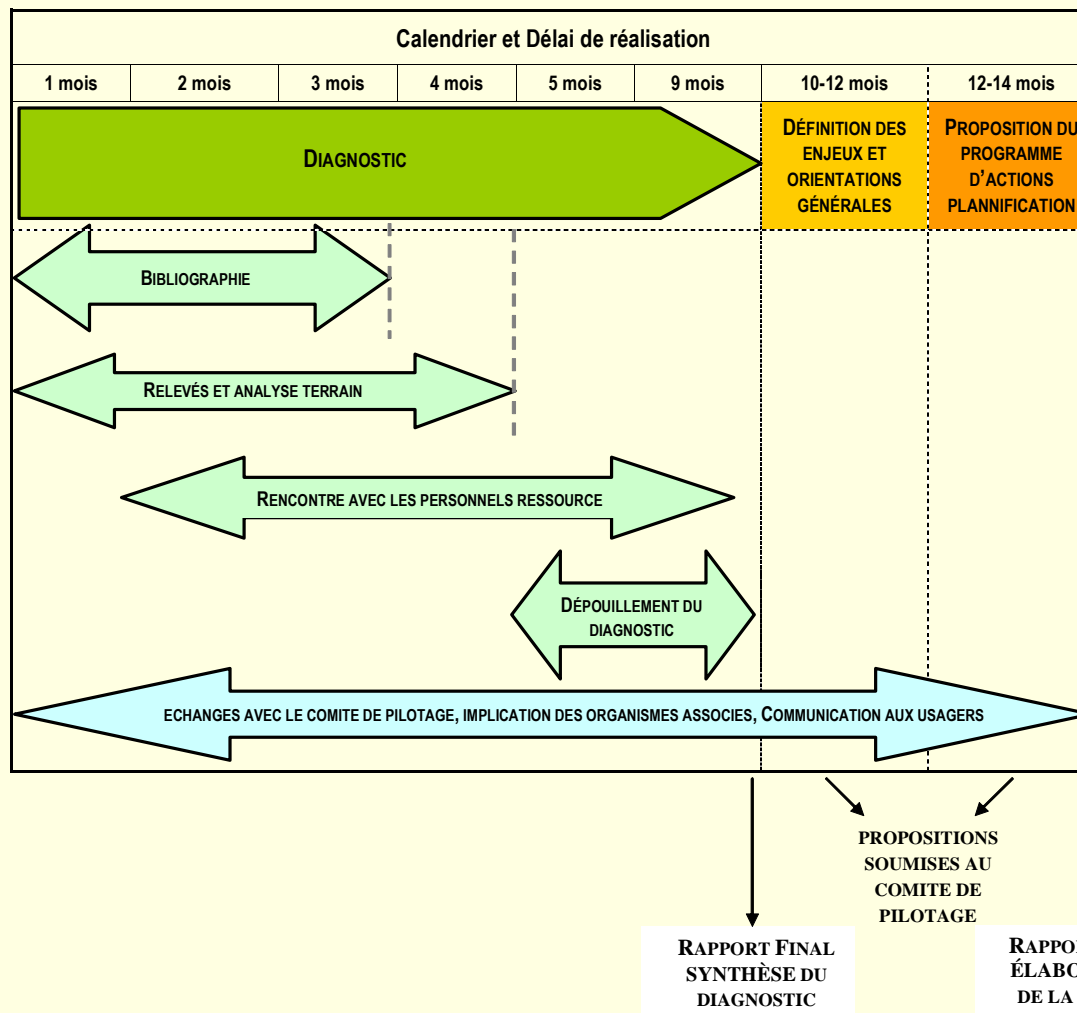
6

Objectifs de la Charte Forestière de Territoire :



Introduction

Rappel du calendrier



7

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Introduction

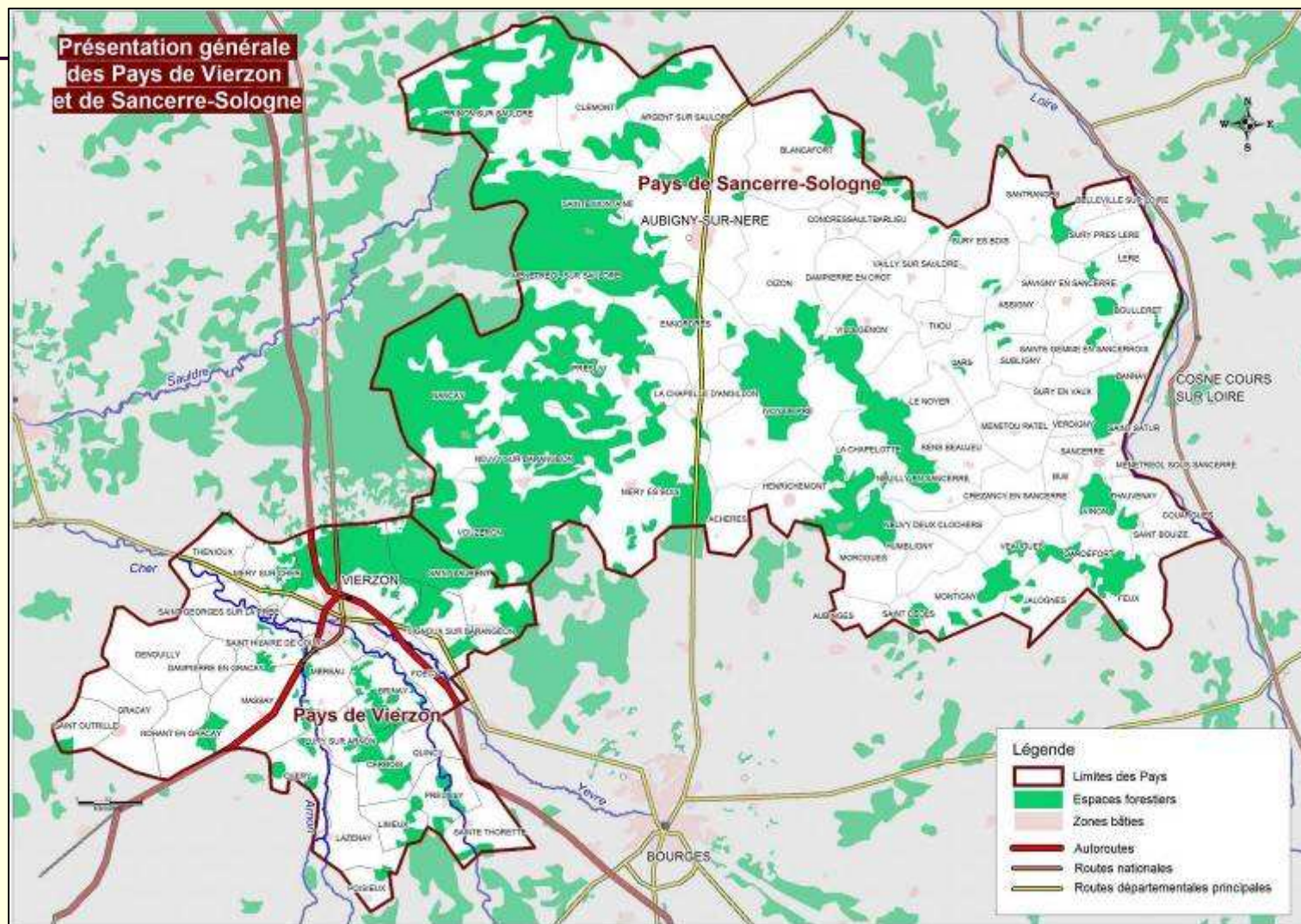
I - Le territoire

A. LE CONTEXTE TERRITORIAL :

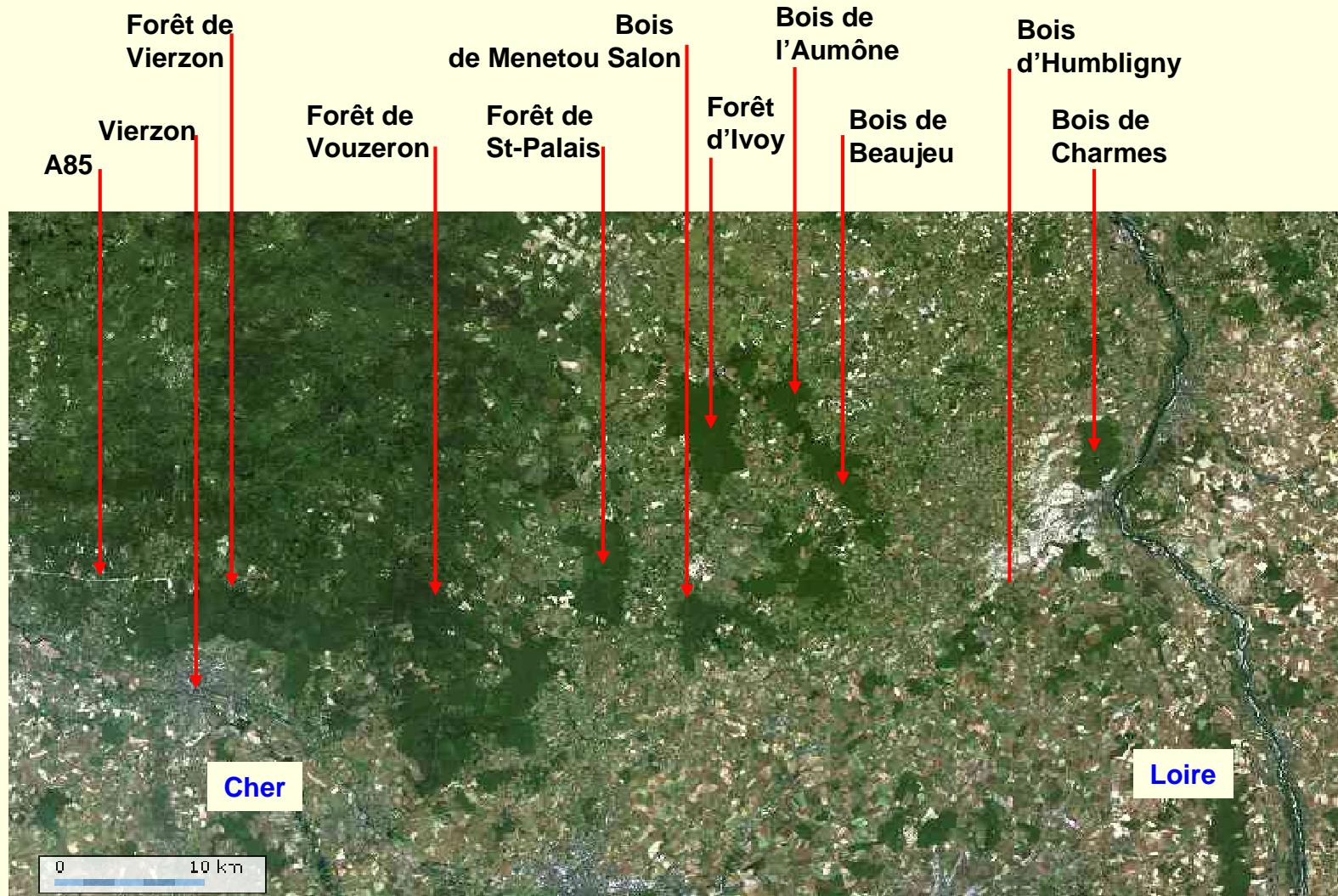


- **Le territoire proposé pour la charte forestière correspond aux Pays de Vierzon et de Sancerre-Sologne. Il se situe dans la région Centre au nord du département du Cher.**
- **Le Pays de Vierzon compte 48 457 habitants (RGF 1999 avec doubles comptes) regroupés sur 4 cantons représentant 25 communes. La principale ville est Vierzon (30 743 habitants).**
- **Le Pays Sancerre-Sologne compte 41 333 habitants regroupés sur 7 cantons représentant 62 communes. La principale ville est Aubigny sur Nère (6 055 habitants), les autres bourgs regroupent environ 2 000 habitants.**

Le Contexte territorial :



Le Contexte territorial :



10

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Territoire

1/. Géographie, topographie, géologie et pédologie



- **Les deux Pays constituent le nord du département du Cher, chaque Pays possédant ses propres caractéristiques.**
 - **Le pays de Vierzon comprend trois unités géographiques s'étageant du nord au sud :**
 - **La Sologne au Nord (caractérisée par sa couverture forestière et ses étangs).**
 - **La Vallée du Cher (centre et est du Pays) où alternent cultures (présence discrète du bocage), élevage et forêts.**
 - **La Champagne Berrichonne, occupant la majeure partie du Pays, est un espace vallonné aux formes douces, où se succèdent des étendues vouées aux grandes cultures, des massifs boisés, les vignobles de Quincy et Reuilly (au sud et au sud Est) et quelques milieux naturels spécifiques (pelouses sèches).**

Géographie, topographie, géologie et pédologie



- Le pays de Sancerre-Sologne est également riche d'une grande diversité de milieux géographiques, l'organisation spatiale est ici plutôt dirigée selon un alignement ouest / est :
 - La Sologne à l'ouest du Pays (également caractérisée par sa couverture forestière et couvrant environ le tiers ouest du territoire).
 - Les bocages du Pays Fort ouvrent vers l'ouest les portes de la Sologne et vers l'est et le sud font pénétrer au cœur des fameux vignobles (Sancerre à l'est et Menetou Salon au sud).
 - Le vignoble de Sancerre constitue une unité géographique unique, les coteaux viticoles dominant le panorama de la Loire

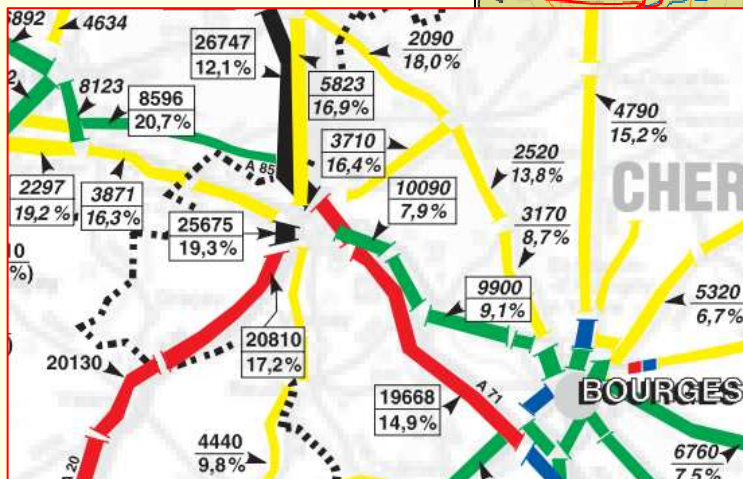
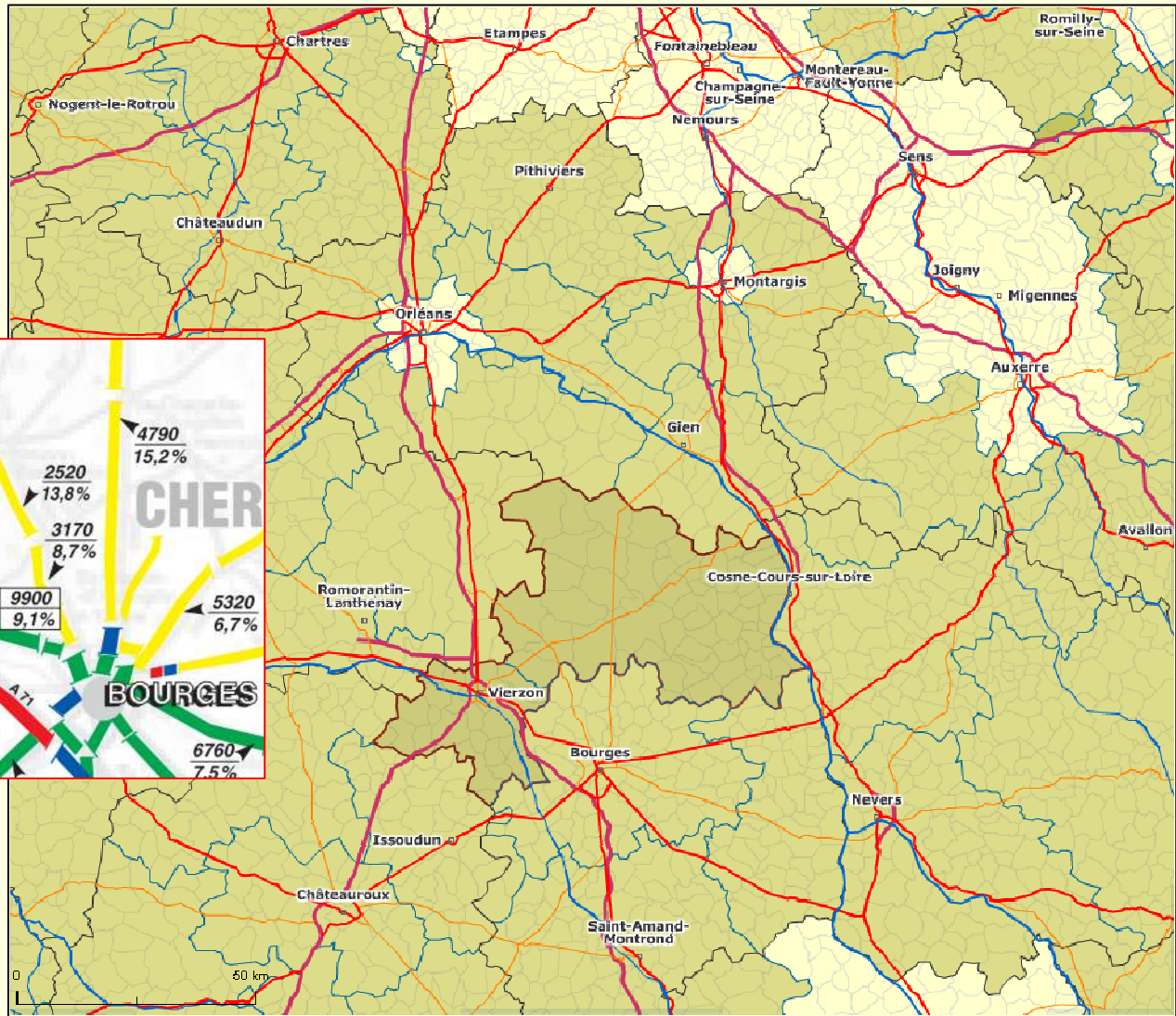


Géographie, topographie, géologie et pédologie



Pays de Vierzon et Sancerre-Sologne

Pays de Vierzon : présence dominante d'une grosse agglomération. Flux organisé sur plusieurs échangeurs autoroutiers et un ancien carrefour ferroviaire.



Légende
 Entre parenthèses : proportion de poids lourds
 Source : equipement.gouv.fr, 2000

Géographie, topographie, géologie et pédologie



- **Le territoire étudié se situe au nord du Massif Central, et en limite sud du Bassin Parisien. Cette zone de contact présente une grande variété de roches sédimentaires, et plusieurs faciès d'épandages de sable (sables et argiles de Sologne), de colluvionnement ou de colmatage quaternaire.**
- **le substrat principal de la forêt est formé par les sables et argiles de Sologne et les argiles à silex du Pays Fort : formations détritiques issues de l'érosion du Massif Central et sédimentées à l'aire tertiaire.**
Les sols développés sur ces substrats variés ont une forte proportion d'argile et sont assez pauvres.
- **Les vallées, de la Loire, des rivières (Cher...) et celles des petits ruisseaux structurent et organisent le territoire et le relief. Elles peuvent parfois être assez encaissées (coteaux du Sancerrois) et animer des espaces assez plans (Sologne).**

14



Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Territoire

Géographie, topographie, géologie et pédologie



- **Un espace d'étude complexe, des paysages et des territoires complémentaires :**
 - Complémentarité des espaces urbains (Vierzon) et ruraux
 - Complémentarité des paysages, à la Sologne boisée où l'agriculture et les espaces ouverts forment des clairières, répondent les espaces agricoles bocagers ou de grande culture où l'arbre est présent isolé, en bosquets ou petites forêts soulignant les grands traits des vallonnements et des rivières

- **Deux pays, deux territoires aux caractères très différenciés :**
 - Le Pays de Vierzon, un espace polarisé par la présence de la ville, bassin de vie et d'emploi. Sa situation de carrefour routier et ferroviaire en fait un territoire facilement accessible. Le Pays de Vierzon est un espace de transition, entre la Champagne Berrichonne où l'agriculture, bien développée est tournée vers la grande culture et les espaces forestiers de la Sologne.
 - Le Pays de Sancerre-Sologne, un vaste espace essentiellement rural caractérisé par la diversité de ses productions agricoles et des paysages en résultant, marqué à la fois par la présence des espaces boisés de la Sologne, par la polyculture élevage et par la viticulture.

- **Des unités géographiques emblématiques:**
 - La Sologne (forêts, étangs, pratique de la chasse, image culturelle)
 - Le vignoble Sancerrois
 - Le bocage
 - Le Val de Loire

Géographie, topographie, géologie et pédologie






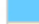
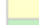

Typologie urbain/rural

Pays de Vierzon sous l'influence quasiment total d'un environnement urbain et péri-urbain, exception faite du massif forestier au Nord et des communes en plaine agricole du Sud-Est.

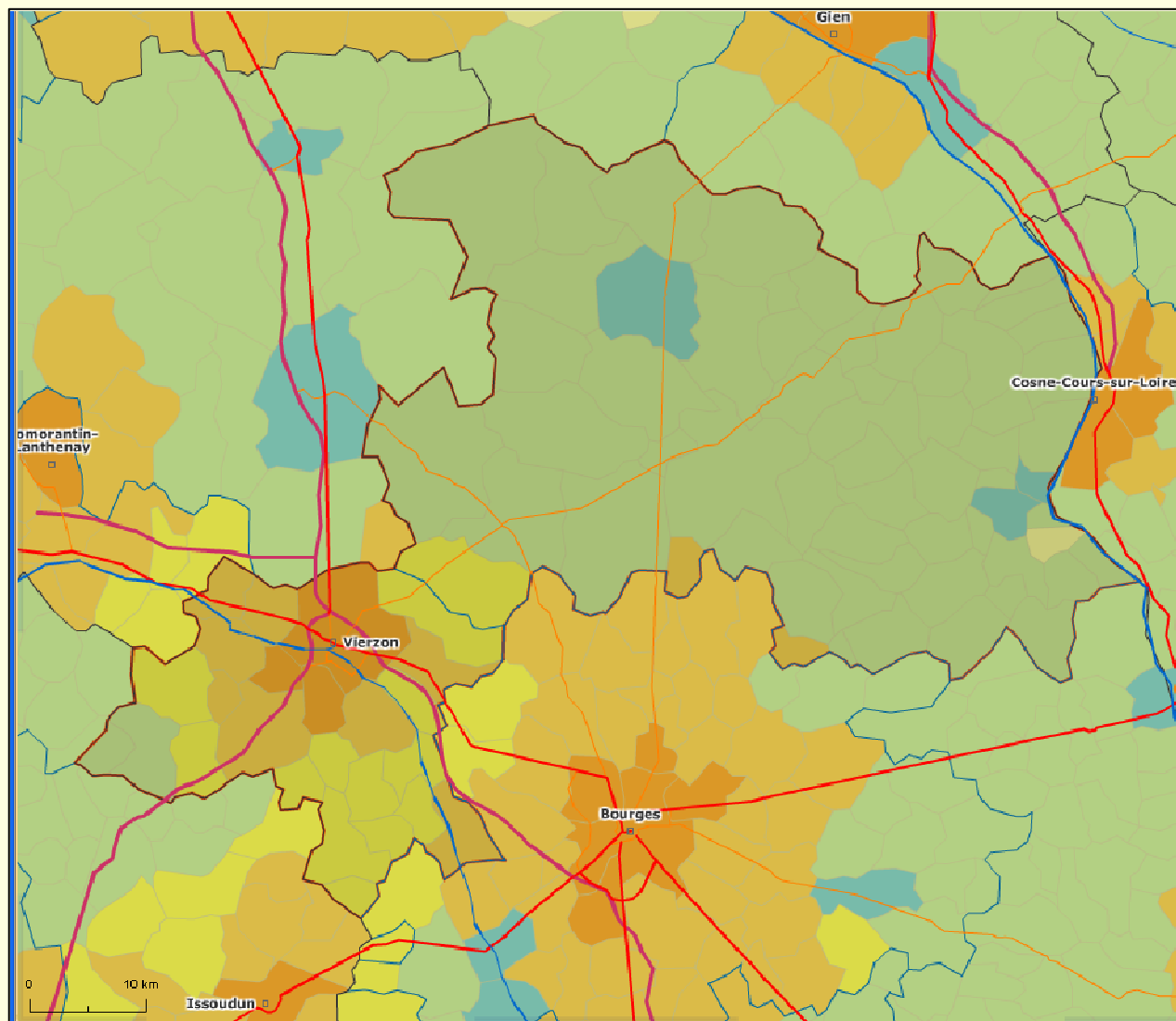
Pays de Sancerre-Sologne avec une dominante de l'espace rural et l'influence de petits pôles intérieurs (Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Saoudre, Sancerre) ou pôles extérieurs (Cosne-sur-Loire, Bourges)

16

typologie urbain/rural en 1993

-  pôle urbain
-  couronne périurbaine
-  commune multipolarisée
-  pôle d'emploi de l'esp. rural
-  couronne p. d'empl. de l'esp. rural
-  autre com. de l'espace rural

source : Insee - recensement 1999



Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Territoire

2/. Démographie



- La démographie est caractérisée par une évolution légèrement négative s'accroissant depuis les années 90 (net recul). La population est caractérisée par un manque sur la classe des 20/39 ans, probablement lié à un manque d'emplois et par une proportion plus importante que la moyenne nationale sur les 60/74 ans s'accroissant sur les plus de 75 ans, suivant une double analyse de population vieillissante et de retour, au moment de la retraite, sur son territoire d'origine.
- Déficit marqué, malgré la présence de Vierzon, de populations urbaines et périurbaines et très forte proportion de populations rurales.
- La densité de population est dans l'ensemble assez faible.
- Répartition de la population :
 - Pays de Vierzon, présence dominante d'une grosse agglomération.
 - Pays de Sancerre-Sologne, de gros bourgs, régulièrement répartis sur le territoire.
- Les soldes naturels et migratoires pour ces recensements sont négatifs
- Les recensements partiels en cours semblent néanmoins montrer qu'à l'échelle des deux Pays un certain étiage a été atteint et que la population tend à se stabiliser et à croître à nouveau pour nombre de communes, notamment en raison d'un solde migratoire positif (migration locale depuis Vierzon, dont la population continue de diminuer, ou de Bourges). D'une manière générale les communes qui semblent les plus isolées, les moins équipées, éloignées des flux économiques et des axes structurants continuent à perdre de la population.

Démographie



Cumul des populations Pays de Vierzon et Sancerre-Sologne :

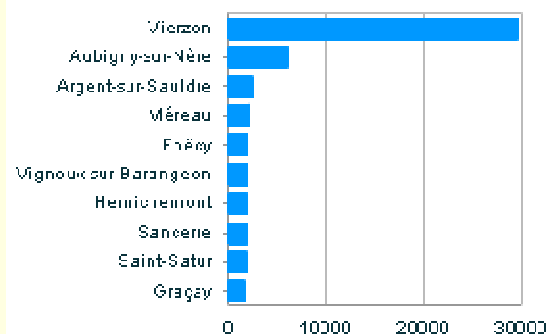
Pays de Vierzon : présence dominante de l'agglomération.

Pays de Sancerre-Sologne : de gros bourgs, régulièrement répartis sur le territoire.

Une densité faible, moins du tiers de la densité française moyenne.

Une évolution démographique légèrement négative, qui s'accroît dans les années 90 et aurait tendance à remonter aujourd'hui.

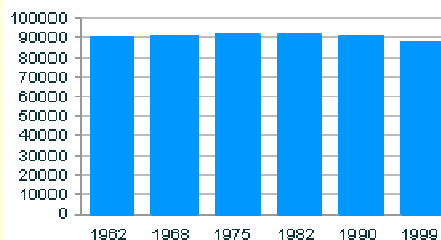
Les 10 premières communes



Synthèse - démographie

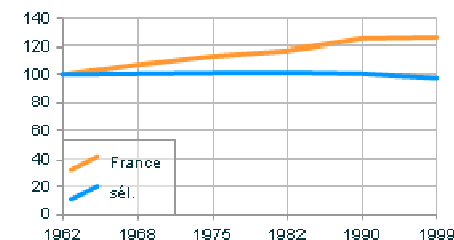
indicateur	Sélection	France
densité de pop (hab./km ²)	33,8	107,8
perL >=75 ans (%)	11,2	7,5
part < 20 ans (%)	21,8	24
population 1999	87 914	53 918 395
population 1962	90 931	53 129 678
var. : 1990-1999	-3 017	388 717
nk. de communes	87	36 565

Evolution 1962-1999 Sélection



source : Insee - recensements 1962-1999

Evolution comparée 1962-1999 base 100 en 1962



source : Insee - recensements 1962-1999

Tableau récapitulatif

années	population	base 100 sél.	France
1962	90 291	100	100
1968	90 993	100,8	107,1
1975	91 482	101,3	113,3
1982	91 685	101,5	117
1990	90 931	100,7	125,2
1999	87 914	97,4	126

source : Insee - recensements 1962-1999

Démographie

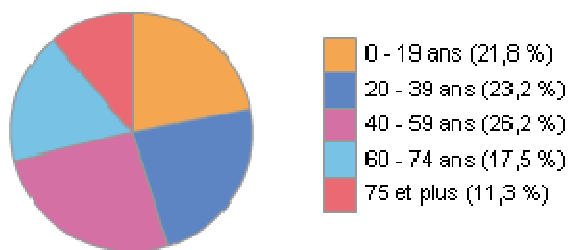


Cumul des populations Pays de Vierzon et Sancerre-Sologne

Un manque démographique lourd sur la classe des 20/39 ans, probablement manque d'emplois.

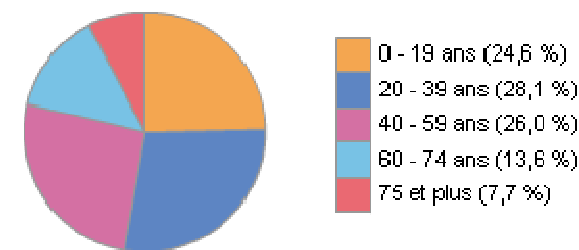
Une part plus importante que la moyenne nationale sur les 60/74 ans et qui s'accroît sur les plus de 75 ans, suivant une double analyse de population vieillissante et de retour, au moment de la retraite, sur son territoire d'origine.

Répartition de la population par tranche d'âge
Sélection



source : Insee - recensement 1999

Répartition de la population par tranche d'âge
France métropolitaine



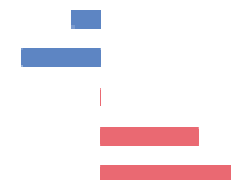
source : Insee - recensement 1999

Tableau récapitulatif

âges	pop. 1999	% sél.	% France	écart
0 - 19 ans	19 177	21,8	24,6	- 311
20 - 39 ans	20 364	23,2	28,1	- 881
40 - 59 ans	23 006	26,2	26	2
60 - 74 ans	15 415	17,5	13,6	1 121
75 ans et plus	9 958	11,3	7,7	1 710
Total	87 920	100	100	0

source : Insee - recensement 1999

(=chi2 x 1000)*



le chi2, $(p_1 - p_2)^2 / p_2$ mesure l'écart entre 2 pourcentages (p_1 et p_2)

Démographie

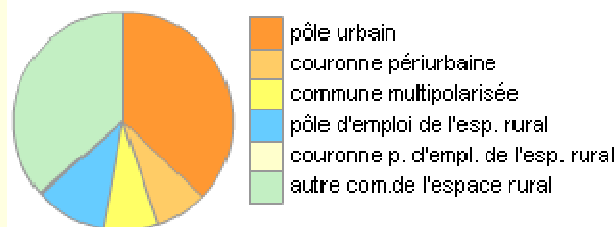


Répartition des populations Pays de Vierzon et Sancerre-Sologne

Déficit marqué, malgré la présence de Vierzon, de populations urbaines et périurbaines.

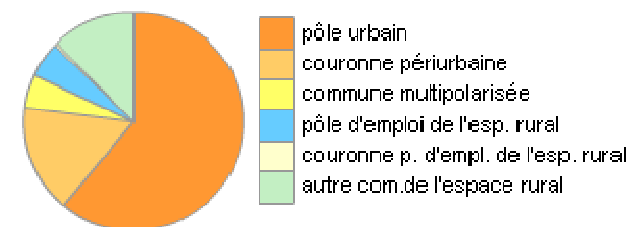
Très forte proportion de populations rurales.

Répartition de la population par type de commune
Sélection



source : Insee - recensement 1999

Répartition de la population par type de commune
France métropolitaine



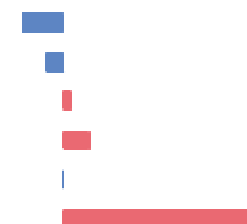
source : Insee - recensement 1999

Tableau récapitulatif

typologie	pop. 1999	% sél.	% France	écart
pôle urbain	32 528	37	61	-9 437
couronne périurbaine	6 852	7,8	16	-4 207
commune multipolarisée	6 991	8	5	1 778
pôle d'emploi de l'esp. rural	9 437	10,7	5,2	5 939
couronne p. d'empl. de l'esp. rural	302	0,3	0,4	-18
autre com. de l'espace rural	31 804	36,2	12,4	45 470
Total	87 914	100	100	0

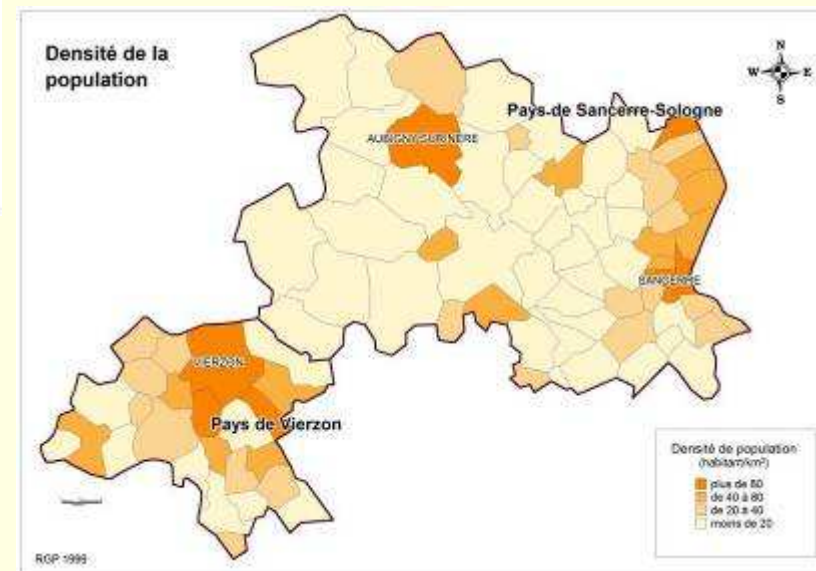
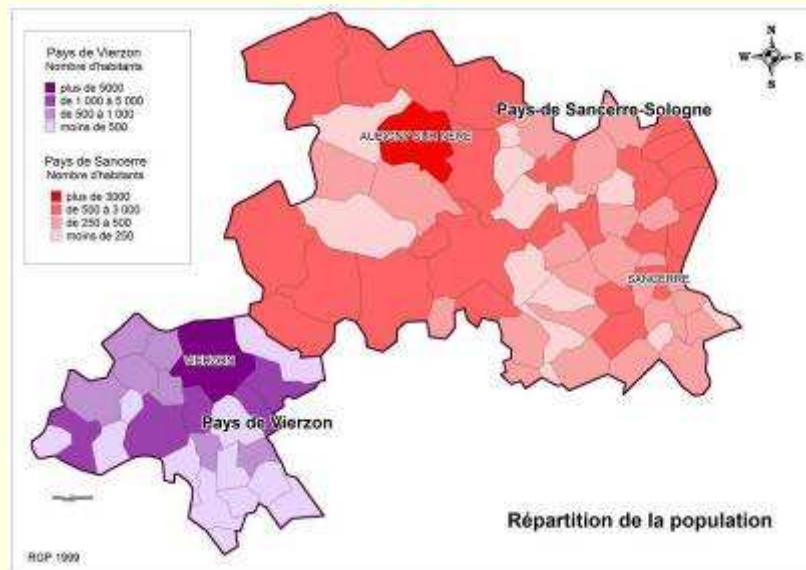
source : Insee - recensement 1999

(=chi2 x 1 000)*



le chi2, $(p1-p2)^2/p2$ mesure l'écart entre 2 pourcentages (p1 et p2)

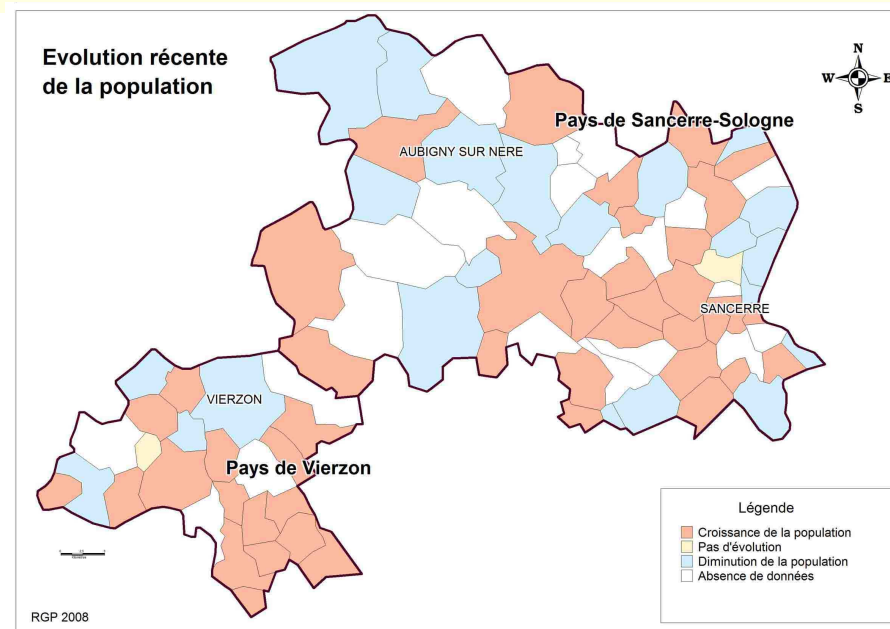
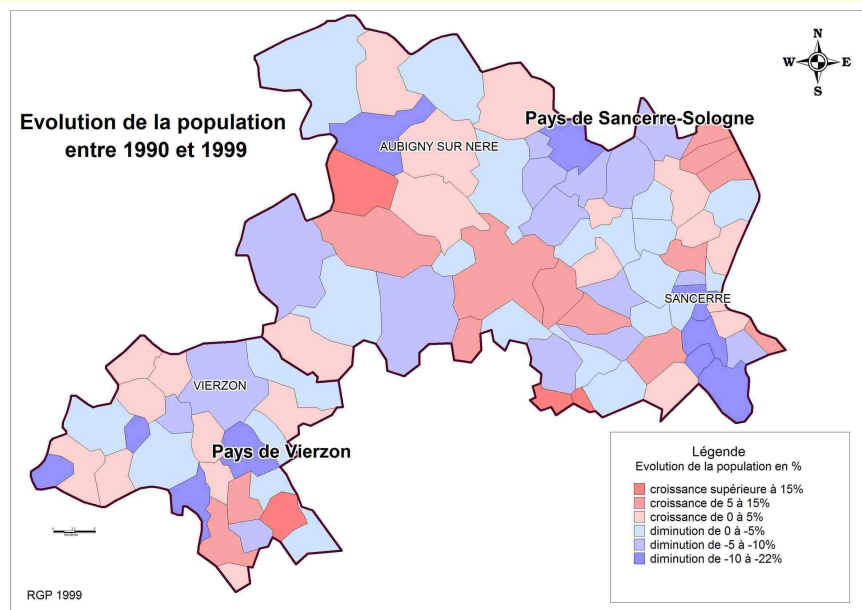
Démographie



Démographie



22



Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Territoire

3/. L'occupation du sol

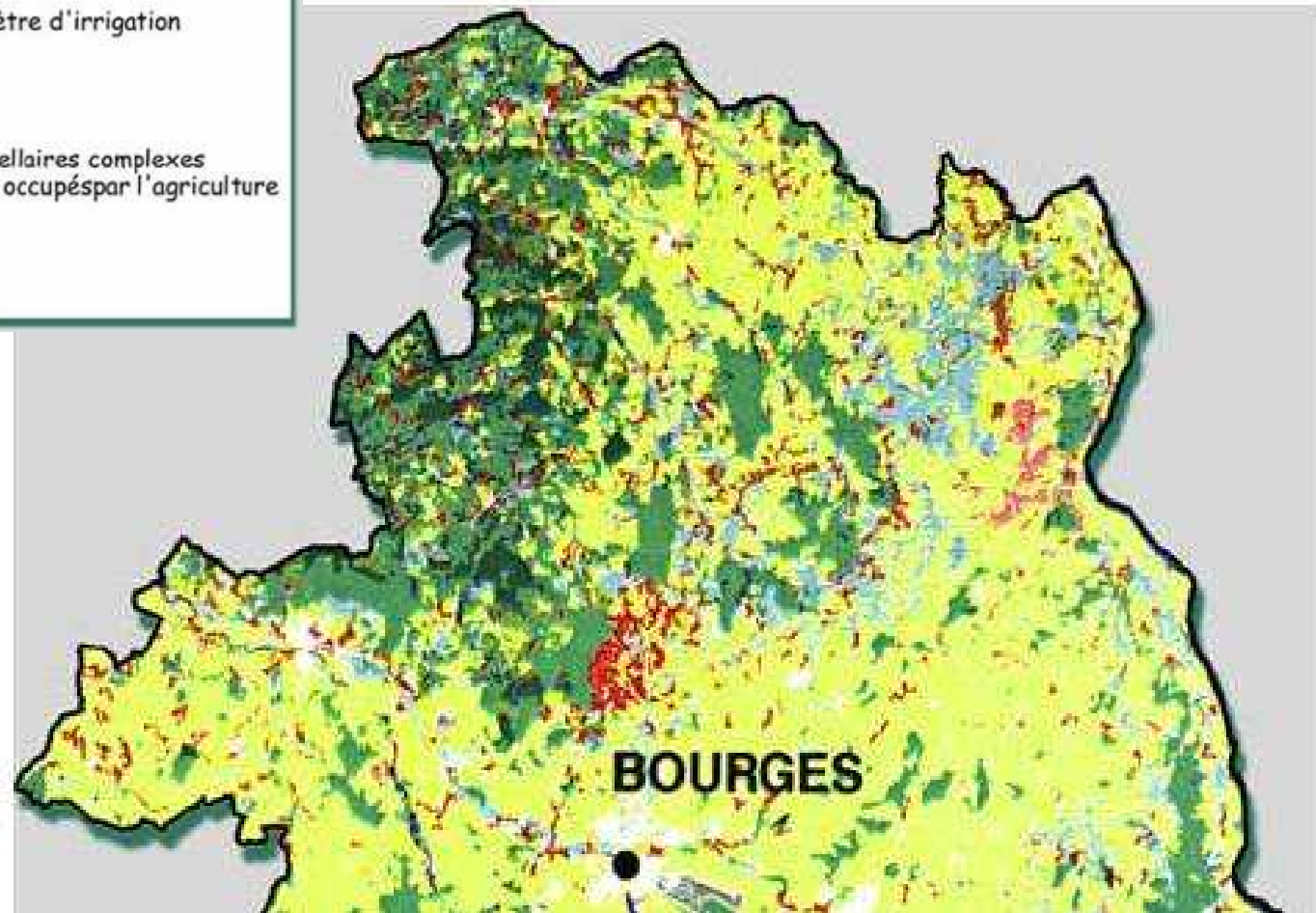


- Deux ensembles principaux d'occupation du sol peuvent être définis sur le territoire (hors zones urbanisées ou d'habitat dense) :
 - la forêt (Sologne, ripisylves et îlots forestiers) ;
 - l'agriculture (bocage et prairies, cultures céréalières, vignobles et vergers).
- L'occupation de l'espace s'organise en fonction de la nature des sols, du relief, des cours d'eau (Loire, Cher...) des axes de circulation (principalement N20, A20 et A71) et des pôles urbains (Vierzon...).
- L'habitat est assez regroupé en bourgs ou hameaux et le mitage relativement peu présent. Le territoire est assez peu artificialisé (bâti...) mais très organisé et structuré, pour le Pays de Vierzon, par le réseau routier (réseau de routes nationales, autoroutes...).
- L'espace rural semble bien maîtrisé par la profession agricole (notamment dans les secteurs de grande culture et dans le vignoble Sancerrois). En Pays Fort, le réseau de haie est toujours bien présent avec souvent la présence d'arbres de haut port (trois étages de haies : haies vives buissonnantes, arbustes et arbres de haut port). On peut noter toutefois une diminution continue de la longueur du linéaire de haies (arrachages, absence d'entretien...), tendance néanmoins ralentie désormais grâce entre autre à l'opération « Valorisation des Paysages » du Pays Sancerre Sologne à destination des exploitants agricoles et des communes.
- Les étangs sont également un élément fort de l'occupation du sol très présents en Sologne.

L'occupation du sol



- Territoires artificialisés
- Terres arables hors périmètre d'irrigation
- Vignobles
- Vergers et petits fruits
- Prairies
- Autres zones
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Territoires principalement occupés par l'agriculture
- Forêt de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Plans d'eau



24

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Territoire

B. ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET CADRE DE VIE :



- La notion de patrimoine est particulièrement vaste et complexe et dans son sens traditionnel fait plutôt référence au passé et à des biens mobiliers ou immobiliers artistiques et/ou religieux et/ou monumentaux (ou tout ces critères à la fois). Ce patrimoine matériel fut longtemps le seul reconnu.
- A ce premier sens, il convient d'ajouter désormais le petit patrimoine ou patrimoine de proximité, plus familier et quotidien ainsi que le patrimoine naturel.
- Le cadre de vie est un tout, à la fois tributaire du rapport à l'espace des populations (aspects sociologiques), de la perception de la géographie locale (milieux naturels et secteurs agricoles) et de ses ambiances paysagères mais aussi de son histoire ressentie à travers les monuments historiques et témoignages divers du passé.



En matière de patrimoine , les différents interlocuteurs sont principalement le SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine) et l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement, inspecteurs des sites) pour tout ce qui concerne les sites classés ou inscrits, dans une moindre mesure le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) et la DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles.

1/. Les grands traits du paysage



Les différentes unités paysagères présentes sur le territoire étudié sont organisées en fonction principalement de la nature de la mise en valeur de l'espace.

- **Les deux unités paysagères principales sont associées aux grands modes d'occupation du sol, la forêt et l'agriculture.**
- **Chaque grande unité géographique des deux Pays possède des caractéristiques paysagères qui semblent être complémentaires : aux espaces forestiers fermés rythmés par les clairières agricoles répondent les espaces plus ouverts bocagers ou de grande culture où l'arbre occupe la place signifiante.**
- **La Sologne et sa forêt occupe une place primordiale dans le paysage**

Visible de partout dès que les perspectives sont dégagées, en vues rapprochées ou lointaines, elle structure les horizons et anime l'espace en fonction des saisons et des couleurs prises par les feuillages.

En vue interne (au cœur de la forêt), les paysages sont moins diversifiés, les vues à plus courte distance. Les éléments les plus remarquables sont associés aux grandes voies traversant la forêt, aux routes forestières.

Les grands traits du paysage



- **Le paysage agricole et notamment le bocage est un paysage emblématique et identitaire du Pays Fort.**

Deux types de bocage sont présents : un bocage régulier aux parcelles fermées et un bocage mixte (tantôt bien structuré localement ou parfois irrégulier) transition avec les unités paysagères voisines).

Le paysage agricole est dominé par le bocage dont la maille peut avoir des dimensions très variables.

Il s'agit d'un paysage de champs clos, aux parcelles irrégulières, limitées par des haies et où l'arbre est présent comme signal ou cordon boisé.

Le contexte bocager arboré du Pays Fort crée un paysage à la fois cloisonné de place en place, générant des ambiances intimes et des vues à courte distance, mais aussi transparent dans son ensemble se laissant appréhender par des vues dégagées, fonction du vallonnement du relief

- **L'eau tient également un grand rôle dans les paysages des deux Pays**

Les vallées sont un des éléments structurant majeur du relief. L'encaissement, même si souvent il est relativement faible, des cours d'eau permet de dégager des points de vues et des perspectives. Les vallées créent des paysages intimistes en rupture avec les paysages voisins qu'il s'agisse de paysages agricoles ou forestiers.

En présentant un important impact visuel, les cours d'eau et surtout les étangs structurent également le paysage forestier.

Les grands traits du paysage



- Les espaces agricoles sont souvent imbriquées à la lisière ou au cœur de la forêt et créent des paysages assez intéressants de clairière agricole.
- L'évolution du paysage des deux Pays est principalement tributaire des modifications des pratiques agricoles.
 - Les conséquences lisible dans le paysage de la spécialisation agricole sont :
 - La disparition des haies, peu viables dans un contexte de cultures extensives ;
 - Dans cette orientation favorisant la grande culture céréalière, l'extension du parcellaire agricole et la recherche d'une certaine optimisation de l'espace ont pu entraîner localement la disparition de petits boisements (Pays de Vierzon) et au contraire favoriser la plantation systématique de prairies humides avec pour conséquence une certaine banalisation du paysage et du milieu naturel.

Les conséquences d'une certaine déprise agricole (notamment en Pays Fort) sont également visibles et se traduisent par une tendance à la fermeture de certains paysages et à la disparition de clairières agricoles. La forêt tend à gagner en surface (en Sologne, hors forêt domaniale unité relativement stable) et les paysages de vallée (ou vallon) à se fermer (ripisylves).

La tendance générale est à la perte des caractères de contraste existant entre les paysages des grandes plaines céréalières, le bocage et la forêt.

Les grands traits du paysage, la place de l'arbre et les différents paysages forestiers



29



Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Territoire

Les grands traits du paysage, une forêt fermée



Les grands traits du paysage, les dessertes et axes routiers : des perspectives essentielles



31

*Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMÉE*

Territoire

Les grands traits des paysages agricoles et l'interface avec les espaces forestiers



Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMÉE

Territoire

Les grands traits du paysage, le Sancerrois et le contact vignoble / forêt



*Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE*

Territoire

2/. Les sites protégés, niveaux de protection



- **Le territoire des deux Pays ne possède pas une identité unique forte, néanmoins, il bénéficie de la réputation de certains sites majeurs renommés.**
- **La Sologne est une forêt chargée d'histoire et de culture (notamment grâce à Maurice Genevoix), au nom connu du grand public, et une des plus remarquable destination chasse. Les productions agricoles au premier rang desquelles on trouve le crottin de Chavignol et le vignoble du Sancerrois ajoutent à la renommée du territoire.**
- **Toutefois il n'existe que peu de sites inscrits ou classés sur cet espace**

Les sites protégés sont des espaces naturels ou bâtis présentant un ensemble de caractères justifiant des actions de protection. Ces sites peuvent posséder un intérêt historique, naturel, artistique, scientifique, légendaire...

Deux niveaux de protection peuvent être mis en œuvre : le classement pour les sites exceptionnels et l'inscription sur l'inventaire des sites pour des secteurs sensibles.

Commune	Description	
Lury-sur-Arnon	Vieux village de Lury-sur-Arnon	Inscrit
Ménétréol-sous-Sancerre	La Côte Blanche, l'étang, le bourg	Inscrit
Sancerre	Vieille ville de Sancerre	Inscrit
Sancerre	Vieille de Sancerre (extension)	Inscrit
Sancerre	Colline de Sancerre	Inscrit
Mennetou-sur-Cher	Bourg de Mennetou-sur-Cher	Inscrit
Briare	Rives de l'ancien canal de Briare (zone sud)	Inscrit
Briare	Canal de Briare et ses rives (zone nord)	Inscrit
Bannay, Boulleret	Partie de l'île de Cosne	Classé
Sancerre	Remparts (Dames, Beauvoir, Augustines) et esplanade Porte-César	Classé
Cerdon-du-Loiret, Clémont, Argent-sur-Sauldre	Étang du Puits et ses berges	Classé

3/. Le Patrimoine naturel



Le patrimoine naturel des Pays de Vierzon et Sancerre-Sologne est assez remarquable. Il est basé sur une importante biodiversité issue de milieux variés : forêt et milieux humides, bocage... Certains de ces sites ont fait l'objet d'un inventaire (ZNIEFF), et plusieurs documents d'objectifs Natura 2000 ont été réalisés.

Inventaire des sites naturels (ZNIEFFs de type 1) :

NOM DU SITE	MILIEU	INTERET	Surface totale (ha) calculée par SIG	% sur le territoire (valeurs arrondies)
BOIS DE FONTMOREAU	Forêt de feuillus uniquement, zones inondables et marécageuses, pelouses calcicoles, pré-bois	Faunistique, Floristique	635,85	2
COTEAU DES REAUX	Lande calcicole à genévriers, coteau calcaire orienté Est-Ouest	Floristique, Paysager	4,988	100
PELOUSE DES VAROUX	Pelouses sèches, landes calcicoles, buissons (prunelliers, aubépines), affleurements rocheux	Faunistique, Floristique, Paysager	20,25	100
ETANG DU COLOMBIER	Etang semi-ouvert : entouré de bois sur la moitié de sa périphérie (côté queue) - Pas de ceinture, hormis une queue marécageuse relativement vaste (phragmitaie, cariçaie, saulaie)	Faunistique	8,6	100
MARAIS ET COTEAUX DE ROUSSY-LAURE	Coteaux calcaires, lande calcicole à genévriers et chêne pubescent, marais tourbeux, phragmitaie, saulaie, cariçaie, peupleraie, prairies embussonnées, rivières	Faunistique, Floristique	146,8	1
VALLEES DE LA BOUTE VIVE ET AFFLUENTS	Petite vallée en haut de bassin versant	Faunistique, Floristique	912	90
VALLEES DE LA BOUTE VIVE	Vallée à zones tourbeuses ; landes sèches ; prairies humides	Site surtout intéressant pour sa richesse botanique	73,13	20
VALLEE DE LA PETITE SAUDRE, SECTEUR SOLOGNE DU CHER	Petite vallée bordée de milieux secs ou tourbeux	Faunistique, Floristique	682	100
LA GATIGNOLLE	Mosaïque de milieux caractéristiques de Sologne : bois humides, taillis, landes acidophiles, prairies humides, cultures à gibier	Faunistique	175,7	75
ETANG DE GRANGENEUVE	Etang ouvert en zone cultivée, ceinture de végétation mince. Queue assez étendue (phragmitaie, cariçaie, saulaie)	Faunistique, Floristique	8,241	100
ETANG DU DEROMPIS	Etang semi-ouvert, ceinture de végétation mince. Queue marécageuse assez vaste (phragmitaie, typhaie, saulaie, prairie en friches)	Faunistique, Floristique	14,24	100

Note : le calcul des surfaces des espaces protégés est issu de la base de données SIG DIREN, le découpage à l'échelle Pays est réalisé en fonction des limites communales obtenues à partir des fonds topographique IGN

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

**Total Surface
ZNIEFF1 pour les 2
Pays : 16923,7 ha soit
environ 9% du
territoire**

**Part des espaces
forestiers : environ
60% de la surface en
ZNIEFF1 soit environ
5% du territoire**

36

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMÉE

Territoire

FORET D'IVOY	Chênaie sessiliflore avec hêtre dominant en sous étage sur argile à silex	Faunistique, Floristique	2928	100
FORET DE MENETOU	Forêt de chênes sessiles et pédonculés sur argile à silex. Zones humides à aulnaie, frênaie. Etangs	Faunistique, Floristique	873,1	1
BOIS D'HENRICHEMONT ET D'HUMBLIGNY	Chênaies, hêtraies parfois enrésinées (jusqu'à 15 % de la superficie selon les propriétés)	Faunistique, Floristique	2218	100
BOIS DE L'AUMONE ET BOIS DES BEURTES	Chêne pédonculé, chêne sessile, hêtre abondant en sous étage. Sol argileux et caillouteux	Faunistique, Floristique	1502	100
BOIS DE NANCRAY, BOUCARD ET SENS-BEAUJEU	Chênaie-hêtraie sur argile à silex. Vieillessement de taillis en futaie régulière de chênes et de hêtres. Secteurs fortement enrésinés avec associations hêtre-résineux	Faunistique, Floristique	1859	100
VALLEE DE LA PETITE SAULDRE : SECTEUR DU PAYS FORT	Petite vallée (eaux claires oligotrophes), bordée de milieux siliceux secs ou tourbeux acides ; alluvions calcaires	Faunistique, Floristique	384,7	80
AULNAIE-FRENAIE DES BOIS DE BOUCARD	Aulnaie-frênaie hygrophile sur pente. Suintement sur argile à silex	Floristique	1,431	100
AULNAIE-BETULAIE DES USAGES DE NEUILLY	Bétulaie pubescente, acidiphile et hygrophile sur argile à silex	Floristique	5,471	100
LANDE ARBUSTIVE HYGROPHILE ET ACIDIPHILE DE LA STATION DE POMPAGE DE LA BORNE	Suintement sur argile à silex. Groupement hygrophile	Floristique	1,903	100
FORET DE SAINT PALAIS	Forêt traitée en futaie régulière par l'ONF. Chênaie sessiliflore avec hêtre en sous étage, rarement en futaie. Lieux plus frais à frêne, tremble, viorne obier	Faunistique, Floristique	1941	85
AULNAIE DE LA FONTAINE DES RAIS	Suintement sur argile à silex. Groupement hygrophile	Floristique	1,013	100
VALLEE DE LA VAUVISE	Prairies de fauche, naturelles, inondables	Faunistique, Floristique	384,4	60
HAUTE-VALLEE DE LA RERE ET SES AFFLUENTS	Eaux oligotrophes. Marais tourbeux, prairies humides en bordure, lande acide sèche	Faunistique, Floristique	724,8	99
VALLEE DU BARANGEON ET AFFLUENTS	Rives boisées ou marécageuses plus ou moins tourbeuses avec prairies humides, bois, lande sèche en bordure. Quelques landes tourbeuses remarquables	Floristique	841,9	100
VALLEE DE LA PETITE SAULDRE D'ENNORDRES A LA CHAPELLE-D'ANGILLON	Petite vallée (eaux claires oligotrophes), bordée de milieux siliceux secs ou tourbeux acides, alluvions calcaires	Faunistique, Floristique	566,8	100
FORET DE BOURAN	Chênaie-charmaie ; places plus acides à bétulaie presque pure	Faunistique, Floristique	634,8	100
FORET DE LONGCHAMP	Massif boisé	Faunistique, Floristique	436,4	100
MARAIS ET COTEAUX DE L'HERBON	Marais tourbeux : phragmitaie, saulaies, cariçaies. Coteau sec, calcaire avec lande à genévrier et chêne pubescent. Végétation calcicole caractéristique	Floristique	56,2	100
DOMAINE DE LUARD	Prairies humides évoluées en friches et landes à prunelliers et aubépines. Quelques taches plus humides à saules, joncs et carix voire phragmitaies. Jouxte des peupleraies de plusieurs dizaines d'hectares	Faunistique, Floristique	72,78	100
AULNAIE TOURBEUSE DE LA RACLERIE	Aulnaie tourbeuse sur faciès argileux de l'Albien	Floristique	8,667	100
CHAMP PERSIL	Coteau sec calcaire. Pelouse, lande et bois calcicoles	Floristique	7,08	100
VALLEE DE LA BOUTE MORTE	Vallée de rivière ; prairies humides ; zones tourbeuses	Faunistique, Floristique	380,1	7
ETANG DU PUIITS	Réservoir du Canal de la Sauldre, plan d'eau à vocation de loisirs	Ornithologique	213,6	100
ILOTS DE BOIS GIBAUT, DES LOGES, ILES DE LA GARAUDE, ILE DE MALAGA	Complexe alluvial inondable, pelouse et lande acidophile, forêt, prairie	Voir DIREN BOURGOGNE	494	60
ILE DE COSNE	Complexe alluvial inondable, pelouse et lande acidophile, forêt, prairie	Voir DIREN BOURGOGNE	339	90
VAL DE LOIRE DE LA CHARITE A TRACY-SUR-LOIRE	Îlots sableux, lit endigué, boisements alluviaux, îles boisées, quelques prairies naturelles	Voir DIREN BOURGOGNE	1021	30

Le Patrimoine naturel



Inventaire des sites naturels (ZNIEFFs de type 2) :

NOM DU SITE	MILIEU	INTERET	Surface totale (ha) calculée par SIG	% sur le territoire (valeurs arrondies)
ZONE CENTRALE CHAMPAGNE BERRICHONNE	Cours d'eau lents, forêts alluviales, prairies, cultures céréalières, chênaies, marais, landes calcicoles, étangs	Faunistique, Floristique, Paysager	13430	40
SOLOGNE DU CHER	Vallée de la Sauldre et de quelques uns de ses affluents : Nère, Razelle, Boule-Morte, Petite Sauldre - Bois (feuillus et résineux), prairies, étangs, zones marécageuses, tourbières, landes silicicoles	Faunistique, Floristique, Paysager	18740	100
BOIS ET VALLEES DU PAYS FORT	Collines boisées (chênaies et hêtraies). Bocage. Vallées de rivières de 1ère catégorie piscicole, prairies, friches, étangs	Faunistique, Floristique	34940	90
FORETS DOMANIALES DE VIERZON-VOUZERON	Forêts domaniales. Nombreux peuplements d'âge et de nature différents. Petites vallées de rivières. Etangs	Faunistique, Floristique	7621	90
BOIS DE LA CHAMORINE	Boisement frais à humide (orme, sycomore, sureau noir, groseilliers...). Prairies à aubépines et frênes. Pelouse silicicole sèche	Floristique	112	100
GRAND ETANG, ETANG DE GIGOINT, VALLEE DE LA RERE	Etangs acides, chênaie, bétulaie, prairie humide	Faunistique, Floristique	418,9	100
HAUTE VALLEE DU BEUVRON	Vallée de rivière ; prairies humides ; boisements chênaie-bétulaie, avec nombreuses prairies ouvertes	Faunistique, Floristique	4796	25
VAL DE LOIRE DE COSNES A NEUVY	-	Voir : Vallée de la Loire de Neuvy-sur-Loire à Fourchambault - DIREN BOURGOGNE	1989,2	50

Total Surface ZNIEFF2 pour les 2 Pays : 65141,4 ha soit environ 30% du territoire

Part des espaces forestiers : environ 60% de la surface en ZNIEFF2 soit environ 20% du territoire

37

L'inventaire des milieux naturels intéressants couvre l'ensemble du territoire des deux Pays et témoigne de la diversité des biotopes.

Le raisons de l'intérêt pour ces sites provient principalement de leur richesse floristique (aulnaies-frénaies, landes, bois de chênes, pelouses, boisements alluviaux...) et/ou faunistique (notamment ornithologique comme pour l'étang du Puits), mais aussi paysager (vallées, pelouses sèches et landes calcicoles...).

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Territoire (Voir annexe : fiches descriptives des ZNIEFFs)

Le Patrimoine naturel

Natura 2000 :



NOM DU SITE	Surface totale (ha) calculée par SIG	% sur le territoire (valeurs arrondies)	Surface Pays (données indicatives en ha)
COTEAUX CALCAIRES DU SANCERROIS	278,9	100	278,9
MASSIFS FORESTIERS ET RIVIERES DU PAYS-FORT	2215,0	70	1550,5
VALLÉES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER	4068,6	40	1627,4
SOLOGNE	346183,6	15	51927,5
SITE A CHAUVES-SOURIS DE VIGNOUX-SUR-BARANGEON	0,3	100	0,3
ILOTS DE MARAIS ET COTEAUX CALCAIRES AU NORD-OUEST DE LA CHAMPAGNE BERRICHONNE	313,91	100	313,91

Total Surface NATURA pour les 2 Pays : **55698,6 ha** soit environ **28%** du territoire

Part des espaces forestiers : environ **95%** de la surface en **NATURA** soit environ **27%** du territoire

38

L'intérêt des biotopes des deux Pays se manifeste dans le nombre de sites Natura 2000, leur étendue et leur diversité .

Ces sites correspondent à des habitats très diversifiés allant des espaces forestiers de la Sologne (vaste étendue forestière émaillée d'étangs, située en totalité sur les formations sédimentaires) ou du Pays Fort, aux vallées (vallée de la Loire, rivières du Pays Fort) ou au côteaUX calcaires du Sancerrois.

(Voir annexe : fiches des sites Natura)

On peut noter également la présence de deux ZPS :

La ZPS de la VALLEE DE L'YEVRE (FR2410004)

la ZPS des VALLEES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ENTRE MORNAY-SUR-ALLIER ET NEUVY-SUR-LOIRE (FR2610004)

Le Patrimoine naturel



ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.

Une ZNIEFF est un secteur du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional.

On distingue deux types de ZNIEFF : les ZNIEFF de type I, d'une superficie généralement limitée, définies par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional ;

les ZNIEFF de type II sont des grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou offrant des potentialités biologiques importantes. Les zones de type II peuvent inclure une ou plusieurs zones de type I.

ZICO : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

la France a décidé d'établir un inventaire des ZICO. Il s'agit de sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire ou européenne.

ZPS : Zone de Protection Spéciale

La désignation en ZPS des ZICO nécessite que soit mis en place un dispositif réglementaire ou contractuel cohérent assurant une protection efficace de la zone inventoriée.

Objectifs des ZPS : Protection d'habitats permettant d'assurer la survie et la reproduction des oiseaux sauvages rares et/ou menacés.

Protection des aires de reproduction, de mue, d'hivernage et des zones de relais de migration pour l'ensemble des espèces migratrices

Mise en place du réseau Natura 2000 constitué des ZPS et des ZSC (Zone Spéciale de Conservation)

Le Patrimoine naturel



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent.

La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable.

(source : Réseau Natura 2000)

APB : Arrêté de Protection du Biotope

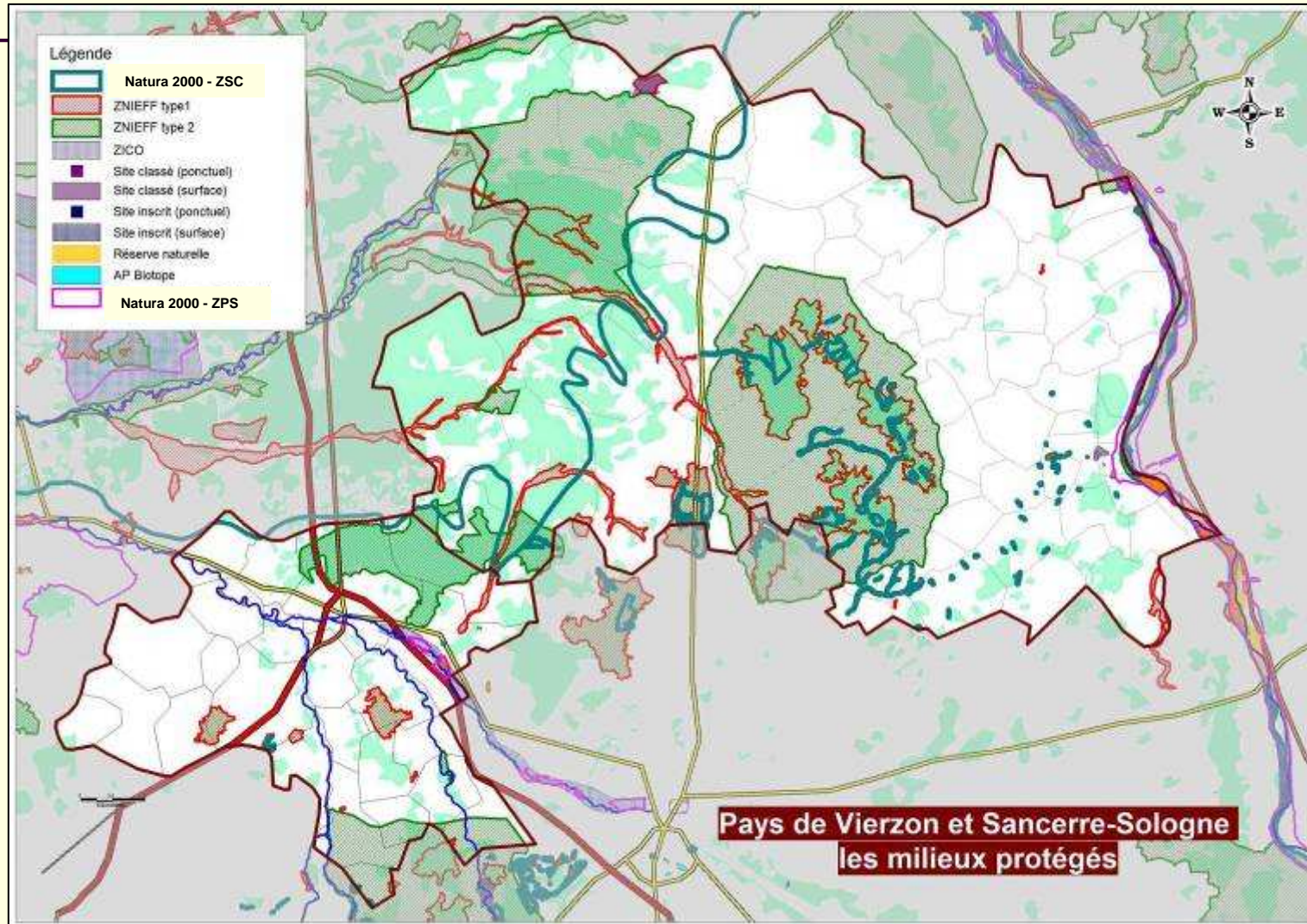
Objectifs des APB : La préservation de biotope (entendu au sens écologique d'habitat) nécessaires à la survie d'espèces protégées en application des articles L. 211-1 et L. 211-2 du code rural et plus généralement l'interdiction des actions pouvant porter atteinte à l'équilibre biologique des milieux.

RNV : Réserve Naturelle Volontaire

Des réserves naturelles volontaires peuvent être instaurées sur des propriétés privées dont la faune et la flore sauvages présentent un intérêt particulier sur le plan scientifique et écologique.

Objectif des RNV : Protection de la faune et de la flore sauvages

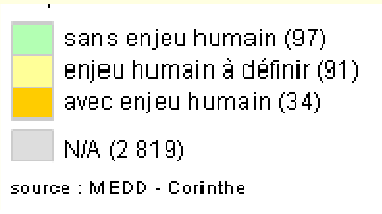
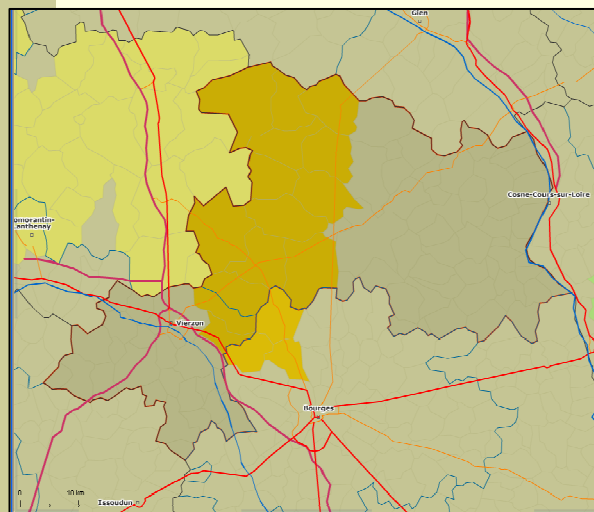
Le Patrimoine naturel



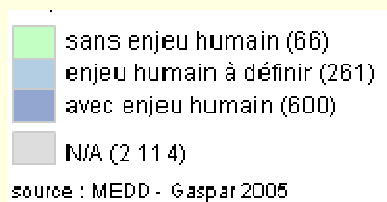
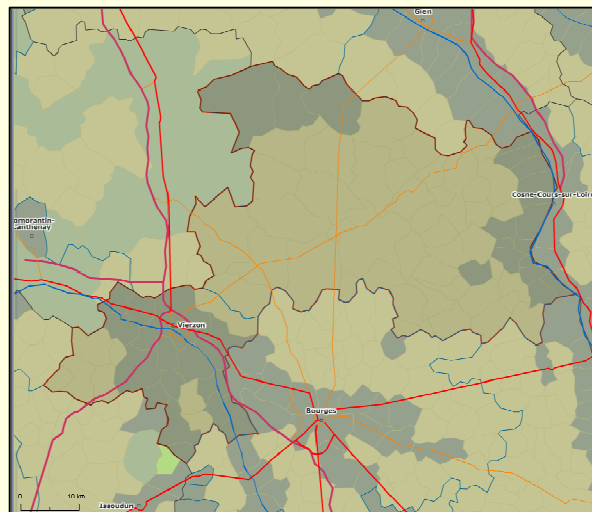
4/. Risques environnementaux



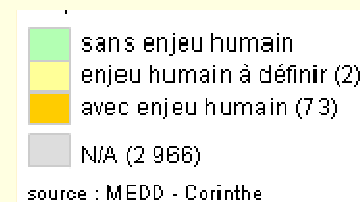
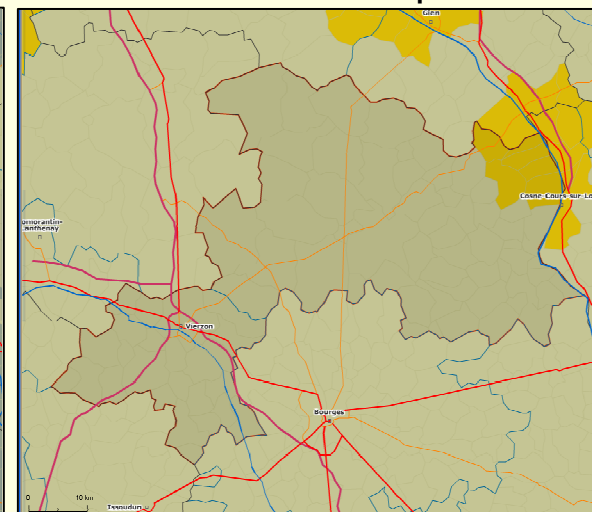
Feux de forêts



Inondations



Risques nucléaires



42

Risques environnementaux

Des massifs directement concernés par les feux de forêts avec enjeux humains, et de manière indirecte sur les inondations et risques nucléaires.

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Territoire

II - La forêt et la filière bois

A. DESCRIPTIF ET CARACTERISTIQUES :

1/. La forêt :

4 régions forestières différentes :

Sologne ⇒ très boisée, peuplements assez pauvres, chêne et pin sylvestre dominant, grandes propriétés ;

Pays Fort ⇒ moyennement boisée, Taillis sous futaie et futaie de chêne majoritaire ;

Boischaut-Nord ⇒ très peu boisée, forêt privée et très morcelée, paysage à dominante agricole ;

Champagne Berrichonne ⇒ encore plus agricole (13 % de boisement), quelques bosquets et haies.

Il est intéressant de comparer la place de la forêt dans le département du Cher et sa place dans les 2 Pays qui nous intéressent (source IFN 1999) :

Le département du Cher :

Le taux de boisement de ce département est de 23,5 %. Sur les 171 819 ha boisés seuls 168 712 ha (98,2 %) sont considérés comme forêt de production. C'est d'ailleurs cette catégorie qui sert de base au calcul de la répartition par essences et types de peuplement.

La forêt publique est constituée de quelques grandes forêts domaniales, bien connues et réputées pour leur production de bois de qualité (Saint Palais, Vierzon, Vouzeron), ainsi que de nombreuses petites forêts communales (le Cher a le plus grand nombre de forêts communales de la Région Centre), sectionnales ou appartenant à des établissements publics, en général moins productives.

Cabinet COUDERT

T. MOREAU

MERIMÉE

Forêt



La forêt



La forêt privée représente donc 147 391 ha (85 %). La surface moyenne par propriétaire est de 6,9 ha et la surface couverte par les Plans Simples de Gestion est de 97 937 ha pour 104 186 ha soumis à PSG (soit 732 PSG en vigueur, 71 propriétés sous Régime Spécial d'Autorisation Administrative de Coupes pour 4 119 ha).

Classe de surface	0 à 1 ha	1 à 4 ha	4 à 10 ha	10 à 25 ha	+ 25 ha
Nombre de propriétaires	13 955	3 874	1 492	913	951

Les feuillus sont majoritaires sur le département (83,3 % de la surface contre 71 au niveau national) dont les Chênes qui représentent 66 % de la surface à eux seuls (contre 36 au niveau national). Les résineux ne représentent que 16,3 % mais il est intéressant de constater qu'en Sologne, région aux terrains beaucoup moins fertiles, la proportion passe à 38,5 %.

44

La futaie représente environ 1/3 des peuplements et le mélange futaie/taillis 2/3.

Comme on peut le remarquer à la lumière de ces chiffres, la forêt du Cher, comme celle de la Région Centre, possède quelques particularités bien à elle. Outre une proportion de feuillus et surtout de Chêne bien supérieure à la moyenne française, le Cher est caractérisé par un volume à l'hectare (152 m³/ha) et une production brute à l'hectare (6,70 m³/ha/an) là aussi supérieurs à la moyenne nationale. Ces chiffres témoignent évidemment d'une ressource importante mais aussi d'une forte capitalisation dont nous reparlerons dans la suite de ce document.

La forêt



Les Pays concernés par la Charte : 41 % de la forêt du département

La surface boisée totale est d'environ 71 000 ha, ce qui correspond à un taux de boisement de 27 % environ, supérieur à celui du département et plus proche de la moyenne nationale.

12 200 ha (soit 17 %) relèvent du régime forestier \Rightarrow 3 forêts domaniales pour 9 500 ha (Vierzon, Vouzeron, les plus grandes du département) et 26 forêts communales/sectionnelles ou d'établissements publics pour 3 000 ha environ.

La forêt privée représente 58 811 ha (10 958 propriétés). La surface moyenne est de 5,3 ha par propriété. Le nombre de propriétés en fonction de la surface est symbolique des 2 visages complètement différents que peuvent offrir les 2 Pays :

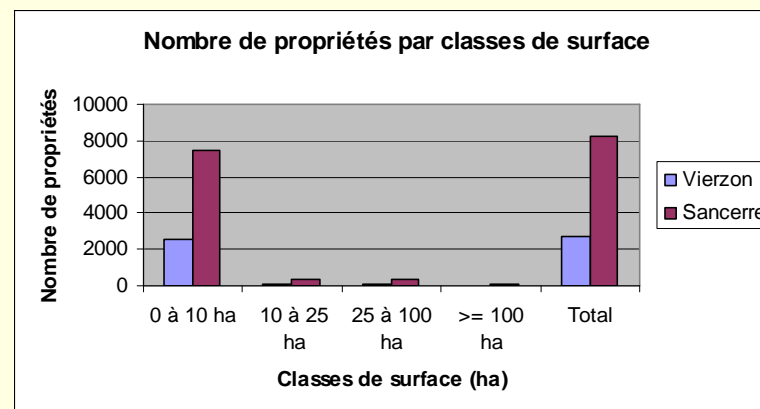
- le Pays de Vierzon et la Sologne très boisés, où l'agriculture est surtout présente en clairière, les grandes propriétés y sont nombreuses, autant publiques que privées,
- le Sancerrois, plutôt bocager et agricole, où c'est la forêt qui est morcelée.

45

	0 à 10 ha	10 à 25 ha	25 à 100 ha	>= 100 ha	Total
Vierzon	2584	93	67	7	2751
Sancerre	7442	335	336	94	8207

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMÉE

Forêt





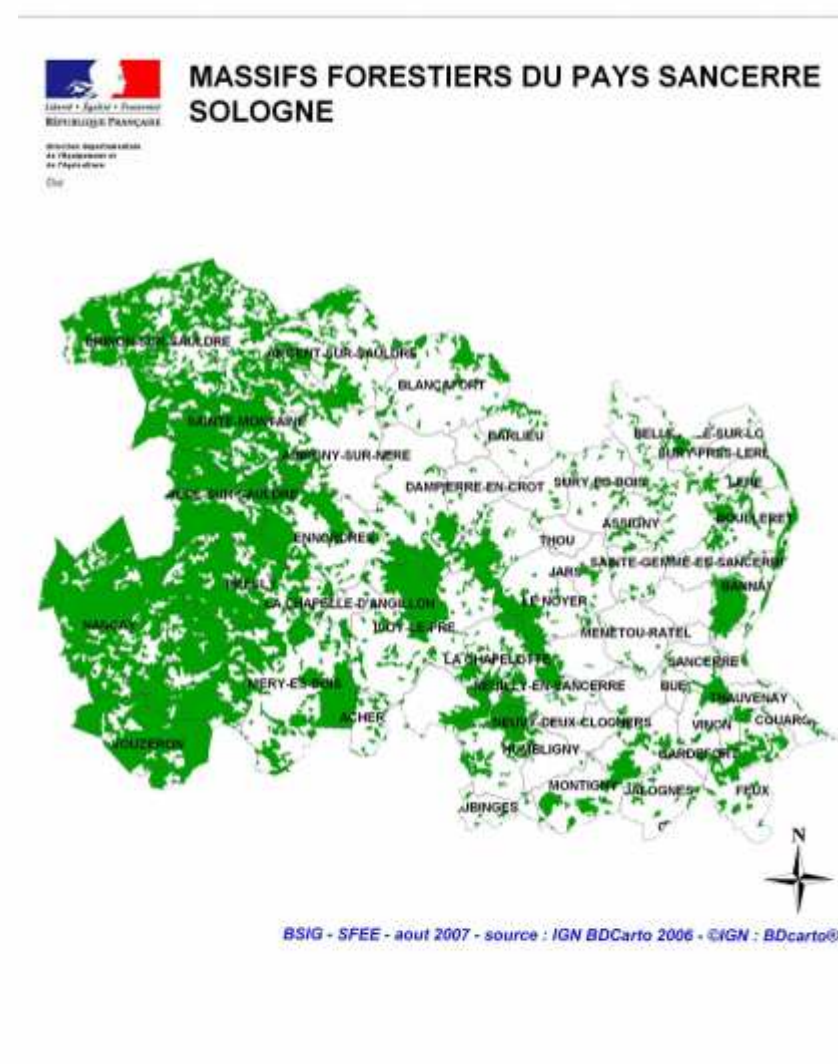
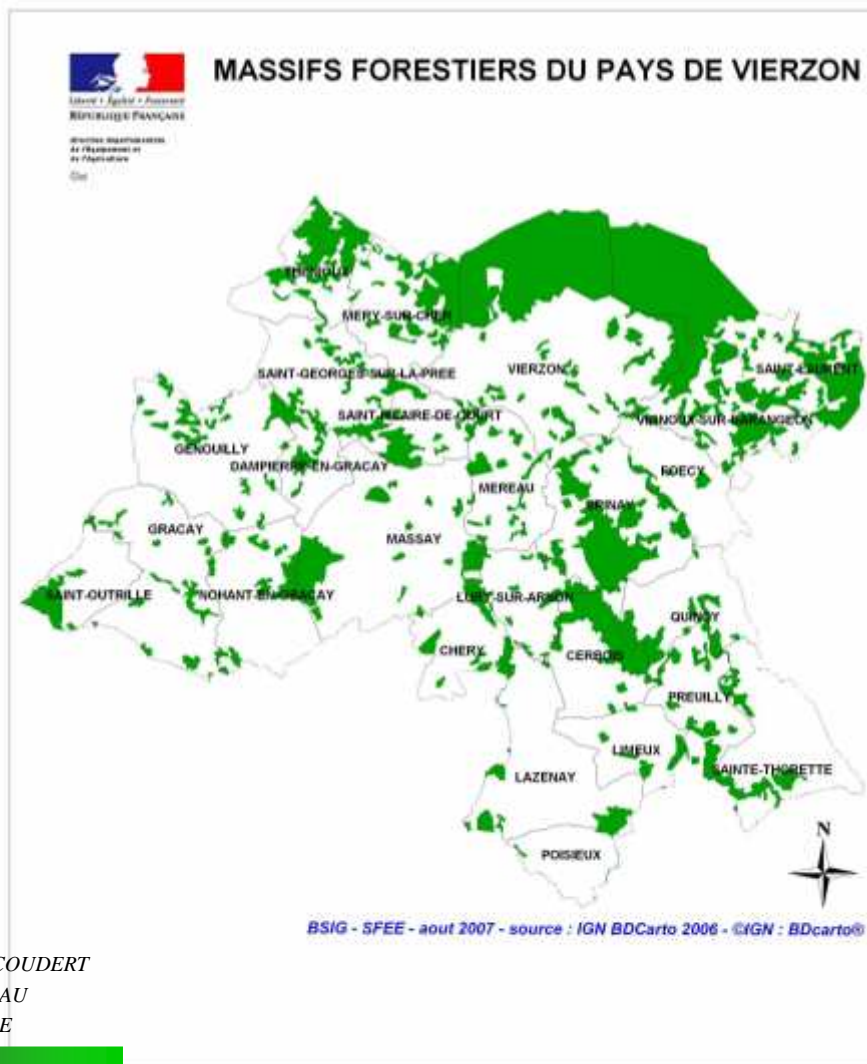
En revanche il est extrêmement difficile d’obtenir des données précises concernant les essences et types de peuplements. Si on s’intéresse aux régions forestières constituant les 2 Pays (cf. ci-dessus) on peut quand même en tirer quelques enseignements qui confirment la répartition de la propriété par classe de surface : une forêt plutôt morcelée et feuillue dans le Sancerrois, une forêt très présente et mixte en Sologne, de grandes propriétés feuillues autour de Vierzon.

Synthèse		Département du Cher	Pays de Vierzon et Pays Sancerre Sologne
Superficie boisée (ha)	Forêt publique	24 428	12 200
	Forêt privée	147 391	58 811
	Total	171 819	71 011
Essences (%)	Feuillus	83,3 %	/
	Résineux	16,3 %	
Types de peuplements (%)	Futaie régulière	33,9 %	
	Futaie irrégulière	0,4 %	
	Mélange futaie/taillis	54,4 %	
	Taillis	10,9 %	

La forêt



Carte des massifs forestiers par Pays



2/. La gestion forestière sur le territoire de la CFT



Forêt privée :

La gestion de la forêt privée dans le département du Cher est assurée évidemment par les propriétaires mais aussi par des experts forestiers et 1 coopérative forestière.

Une animation classique à toutes les forêts privées est réalisée par le CRPF en collaboration avec le CETEF Berry. Les cycles de formation (FOGEFOR) sont organisés au niveau régional (thème 2008 : Sologne).

Sur les pays concernés, 52 194 ha de forêt sont sous Plan Simple de Gestion (88 % de la surface totale).

Ces PSG sont au nombre de 407 avec une superficie de 128 ha en moyenne (sur 472 forêts au total), ce qui est assez exceptionnel par rapport à la moyenne nationale.



Forêt publique :

Les forêts domaniales sont gérées en toute autonomie grâce à leur taille, l'ONF y mène de nombreux projets, entre autre touristiques (sentiers accessibles à tous, gîte forestier en forêt de Vouzeron, sorties guidées).

Les communes en revanche ne semblent pas toujours avoir conscience du potentiel réel de leurs forêts (tourisme, revenus, création d'emplois) et sont donc plus difficiles à mobiliser, surtout en terme de projets collectifs.

3/. Les entreprises du bois :



Mobilisation des bois :

218 entreprises d'exploitation sur toute la Région Centre pour 935 000 m³ récoltés.

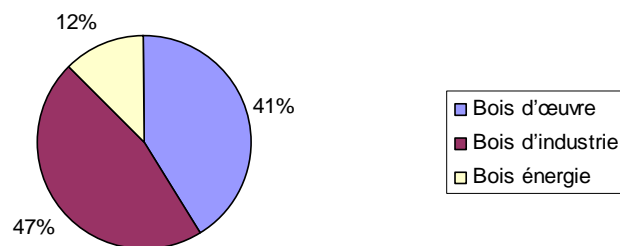
39 dans le Cher (registre du commerce)

14 sur les Pays

Pour le Cher : 278 331 m³ récoltés ⇨

- Bois d'œuvre : 114 797 m³
- Bois d'industrie : 128 776 m³
- Bois énergie : 34 758 m³
- 65 064 m³ certifiés, 13 899 m³ exportés

Récolte de bois en 2005 - Département du Cher



Accroissement des forêts de production du Cher en 1999 :

1 059 000 m³/an

Principales caractéristiques :

- proportion de bois d'œuvre très importante,
- vieillissement des forêts, forte capitalisation (création récente de Chêne Avenir),
- le transport (manque de desserte, arrêt du fret ferroviaire) ⇨ un seul schéma de desserte réalisé dans le Pays Fort en 1996,
- retards de sylviculture pour le Pin Sylvestre (essence importante dans la région),
- quelques difficultés d'exploitation liées à la chasse même si cette utilisation de la forêt et ses contraintes sont rentrés dans les mœurs (fermeture des propriétés, des routes).

Pépinières et travaux forestiers



En 2005, la Bourse des Travaux Forestiers du Centre a dénombré 435 entreprises effectuant des travaux en forêt

- ⇒ **bûcheronnage, débardage, sylviculture,**
- ⇒ **plus des 2/3 sont des entreprises individuelles,**
- ⇒ **un peu plus de 15 % sont situées dans le Cher,**
- ⇒ **6 % seulement des chefs d'entreprises ont moins de 30 ans, relève difficile,**
- ⇒ **476 salariés.**

Les pépinières dans le département du Cher : 2,22 ha en 2003/2004.

L'essence la plus produite est le peuplier comme sur toute la région où elle représente 25 ha contre 31 pour toutes les autres essences confondues.

1^{ère} Transformation



Cf. listing en annexe

La filière transformation du bois est en déclin sur toute la région Centre (après le textile et l'agro-alimentaire) malgré un gros potentiel au niveau de la ressource, depuis 2002 (fin de l'impact tempête de 1999), la production est reparti à la baisse comme à la fin des années 90.

Les entreprises se répartissent de la façon suivante :

- une seule grosse entreprise de fabrication de panneaux (Kronofrance),
- 120 scieries mais seulement 40 « industrielles » qui ne génèrent que peu d'emplois, 7 mérandiers (dont 5 dans le seul Cher), 3 parqueteries, 4 entreprises de déroulage.

Le département du Cher compte 46 entreprises (exploitations et/ou scieries) pour 120 salariés (plus petit département de la région en termes d'emplois générés) Quelques projets innovants pourraient servir d'exemple et aider au renouvellement de cette filière :

- création d'une unité de production bois haute température,
- développement de la construction bois et du bois énergie.



51

Quelques chiffres : production de sciages dans le Cher (1^{er} département avant le Loiret)

- 3 316 m³ de sciages feuillus
- 75 062 m³ de sciages résineux

Il aurait été intéressant de connaître le volume de merrains produits mais le secret est jalousement gardé par les producteurs étant donné la forte concurrence dans ce domaine. La production en région Centre représentait 12 % de la production nationale en 2003 et le Cher représentait 31 % de la production régionale.

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Pour les Pays concernés par la Charte : la 1^{ère} transformation est très peu représentée (8 entreprises pour 19 000 m³ produits et 60 emplois), la méranderie y joue en revanche un rôle important (15 000 m³ de production pour les Pays).

Forêt

2nde Transformation et artisanat



Sources : Annuaire Arbocentre, Chambre des Métiers

- La 2nde transformation du bois :

On peut noter la bonne répartition des entreprises sur l'ensemble du territoire (cf. carte page suivante). On dénombre sur les 2 Pays concernés par la Charte :

- 9 ébénistes,
- 18 menuisiers,
- 10 entreprises de charpente ou construction,
- 1 entreprise d'emballage bois.



NB : on peut également noter la localisation des scieries et méranderies près des grandes forêts domaniales, principales sources de Chêne de qualité.

52

- Artisanat du bois :

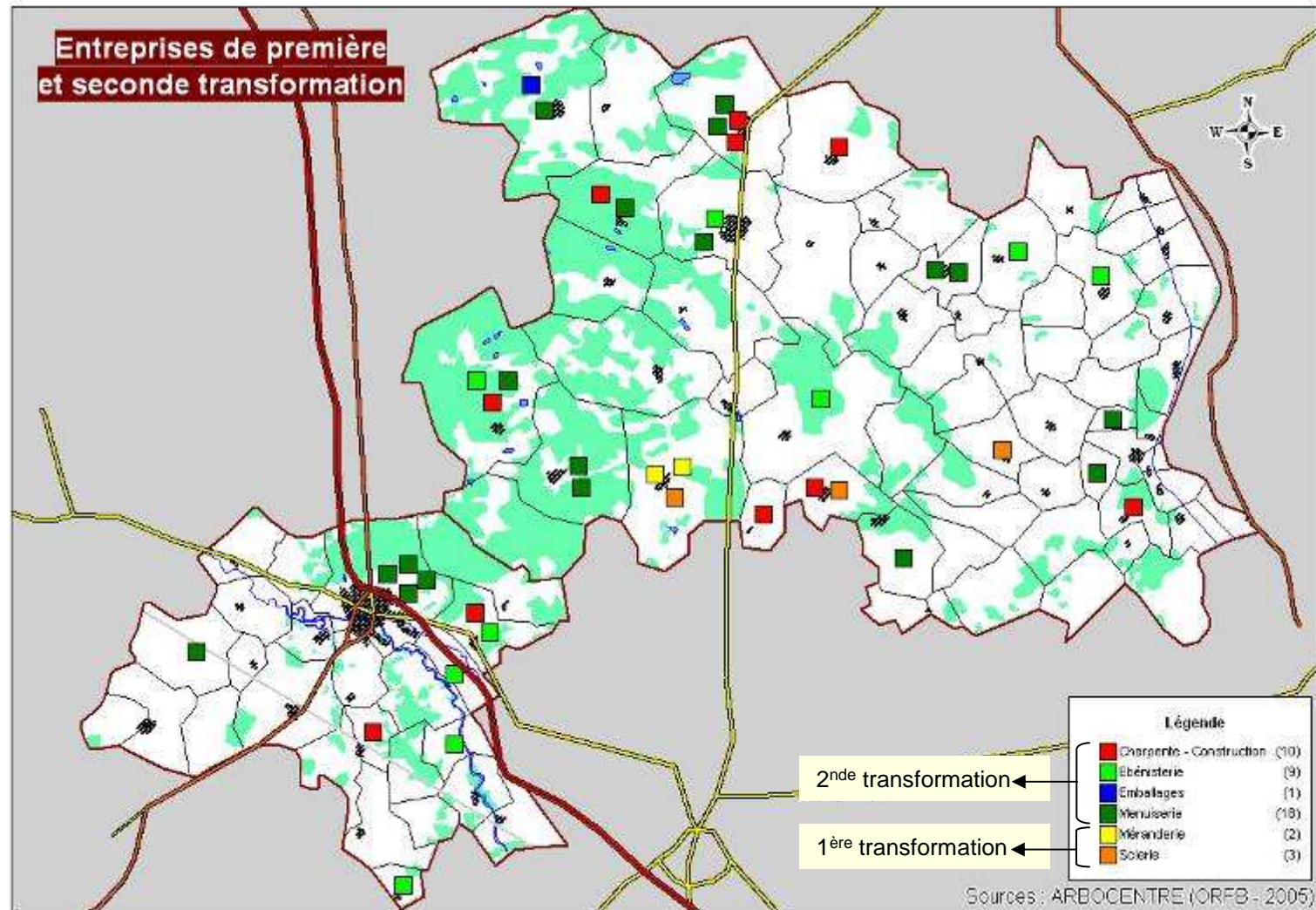
Les entreprises artisanales sont aux nombres de 99 sur le territoire concerné par la Charte et représentent environ 28% des entreprises artisanales bois du Cher. Toutefois, les Pays de Vierzon et Sancerre Sologne sont marqués par une évolution clairement négative (-19 et -17% entre 1995 et 2008) contrairement au reste du département (stable à +2,29% sur la même période).

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMÉE

Forêt

Face à ce contexte négatif les solutions existent : remise en valeur des ressources locales, formation aux nouveaux matériaux et nouveau design, amélioration de la communication, opérations touristiques. Les gens aiment le bois, il faut en profiter.

Les entreprises sur les Pays concernés par la Charte Forestière



53

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Forêt

B. LA CHASSE ET LA PÊCHE :



La chasse est bien entendu un axe fort de la Région, plus particulièrement en Sologne où la culture cynégétique est très développée.

Ce secteur a **des avantages** :

- il contribue à la popularité de toute une région (image de la Sologne à plus valoriser),
 - il s'inscrit dans l'offre touristique régionale,
 - c'est un levier économique grâce à tous les revenus annexes liés à cette activité
- ⇒ 14 000 permis de chasse, 4 à 6 000 timbres accueil
- c'est un moteur indispensable pour certains villages qui sinon périliteraient.



Mais aussi **quelques inconvénients**, surtout au niveau forestier...

- la chasse en région Centre et plus particulièrement en Sologne est surtout orientée grand gibier avec toutes les contraintes que cela suppose (fermeture des milieux),
- Le foncier est bloqué,
- l'objectif chasse étant rentable, lorsque les sols sont peu productifs (Sologne), la gestion cynégétique prend le pas sur le sylvicole alors qu'il serait intéressant pour la chasse, et la sylviculture, de mieux valoriser, par exemple, les taillis,
- les dégâts agricoles et forestiers sont nombreux,
- cette activité est parfois source de tensions, notamment avec les promeneurs et conditionne parfois l'exploitation des forêts.

Les chasseurs, souvent propriétaires terriens, sont des acteurs importants en Région Centre et sur le territoire de la Charte (surtout dans la partie Sologne) : souvent mis devant le fait accompli (réglementations, Natura 2000), il faut à tout prix les impliquer dans le processus Charte pour que les actions qui en découleront soient une réussite pour tous.

La chasse et la pêche : quelques chiffres



Département du Cher MASSIFS DE PLAN DE CHASSE



ESTIMATION DES POPULATIONS DE CHEVREUILS ET DE CERFS

DÉPARTEMENT DU CHER

Superficie totale : 731 000 Ha
 Superficie chassable : 650 000 Ha
 Superficie boisée : 190 000 Ha

	<i>Chevreuil</i>	<i>Cerf</i>
Estimation des populations	27 000 ax	3 500 ax
Attribution, plan de chasse annuel	11 000 ax (40 %)	1 700 ax (50 %)
Réalisation déclarée	9 500 ax (86 %)	1 200 ax (70 %)
Réalisation / Estimation	35 %	34 %

(Prélèvement déclaré saison 2007/2008 en sanglier : 11 500 ax)

PAYS SANCERRE – SOLOGNE

Superficie chassable : 180 000 Ha
 Superficie boisée : 62 000 Ha

	<i>Chevreuil</i>	<i>Cerf</i>
Estimation des populations	8 800 ax	2 150 ax
Attribution, plan de chasse annuel	3 900 ax (44 %)	1 130 ax (52 %)
Réalisation déclarée	3 400 ax (88 %)	810 ax (72 %)
Réalisation / Estimation	39 %	38 %

(Prélèvement déclaré saison 2007/2008 en sanglier : 7 140 ax)

PAYS VIERZON

Superficie chassable : 67 000 Ha
 Superficie boisée : 17 000 Ha

	<i>Chevreuil</i>	<i>Cerf</i>
Estimation des populations	2 800 ax	580 ax
Attribution, plan de chasse annuel	1 000 ax (36 %)	320 ax (55 %)
Réalisation déclarée	930 ax (93 %)	220 ax (69 %)
Réalisation / Estimation	33 %	38 %

(Prélèvement déclaré saison 2007/2008 en sanglier : 1 120 ax)

La pêche :

C'est une activité beaucoup plus locale, sauf sur quelques étangs solognots. La protection des cours d'eau est toujours un sujet sensible en forêt (entretien, fermeture dans les plantations non éclaircies, dégâts liés à l'exploitation).

C. LA FORÊT ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :



Apparition d'un nouveau dépérissement du chêne en forêt de Vierzon : même s'il n'est pas avéré qu'il est dû au changement climatique, ce 12ème dépérissement est très inquiétant étant donné sa fulgurance et son fort impact sur les peuplements.

⇒ environ 1 000 ha touchés

L'ONF a passé une convention avec l'INRA pour mener les recherches et tenter de comprendre ce phénomène. Quels qu'ils soient, les résultats de cette démarche auront un fort impact sur les forêts de la région Centre et les chênaies ligériennes en général.



Le Bois Energie : (source ORFB – Arbocentre) cf. listing en annexe

56

Tout comme la construction bois, ce secteur se développe considérablement.

Les chaufferies industrielles sont généralement situées dans des entreprises de la filière bois dont elles valorisent les déchets. Elles représentent en région Centre une puissance de 143 468 kW (120 500 tonnes de combustible) dont 122 800 kW pour la seule entreprise Kronofrance.

Dans le Cher très peu de chaufferies actuellement (1 collective et 3 entreprises) mais de nombreux projets validés comme la chaufferie collective de Bourges.

La forêt face aux changements climatiques



En revanche, l'utilisation de l'énergie bois dans les installations collectives et dans les entreprises n'est apparue en région Centre que depuis 1997. En raison du faible nombre d'installations et de l'importance des chaufferies de Kronofrance, l'évolution de la puissance installée est peu significative alors que celle du nombre d'installations montre une tendance au développement de ce mode de chauffage, surtout dans l'habitat collectif. Cependant, par rapport à ses potentialités, et à certaines régions voisines, la région Centre paraît en retard.

La ressource bois étant présente sur le département, de nombreux projets pourraient donc voir le jour si la filière était plus structurée. Les principaux clients (collectivités) n'ont apparemment pas conscience du travail réalisé par les monteurs de projets (ADEFIBOIS, ARBOCENTRE) ou du potentiel des fournisseurs (ONF Energie, coopératives, exploitants forestiers, scieurs, ...).

Quelques chiffres :

Un gros projet de réseau de chaleur émerge sur Bourges qui permettra de chauffer tout un quartier de la ville. Il représentera environ 30 000 tonnes/an.

14 fournisseurs bois énergie sur la Région Centre (bûches, plaquettes, granulés, comprimés).

Cabinet COUDERT

T. MOREAU

MERIMÉE

D. BILAN :



Malgré des ressources importantes et des caractéristiques assez différentes, les 2 Pays concernés par cette Charte Forestière de Territoire sont des Pays exportateurs de matière première.

Ils ne profitent que très peu de la transformation locale, dans ce contexte il est donc difficile de définir une culture forestière et de la pérenniser.

Le tissu artisanal lié à la filière bois représente 360 entreprises (7% des entreprises artisanales du Cher), dont 99 sur le territoire de la Charte, et donc un potentiel important surtout avec le retour en grâce du matériau bois.

La surface moyenne de la propriété privée est un atout même si le caractère individuel des propriétaires est très fort. La réussite de cette charte et de ses actions sera conditionnée par une bonne implication et une bonne information de tous les propriétaires concernés.

La chasse privée, fort atout économique augmente l'individualisme et inhibe parfois la gestion forestière qui devient un sous produit.

Le contexte énergétique actuel peut devenir un énorme atout sur ces territoires où le lien forêt / bâti est unique : pour chaque domaine existe une maison ou un relais de chasse et du personnel technique présent sur zone.

Des images fortes ressortent de ce diagnostic (« Vierzon », « Sancerre » et « Sologne »), peut on parler de marque ou de label ? Pour l'instant rien n'est défini mais il faut y réfléchir.

La forêt participe à la construction du paysage et on ressent un fort attachement à ce patrimoine.

Enfin, un exemple de lien entre forêt publique et forêt privée, entre Vierzon et Sancerre/Sologne, serait le bois de chêne, le merrain et son utilisation vinicole.

III - Le tourisme et l'économie

A. LE TOURISME :

1/. Quel tourisme en Pays de Vierzon et Sancerre Sologne ?



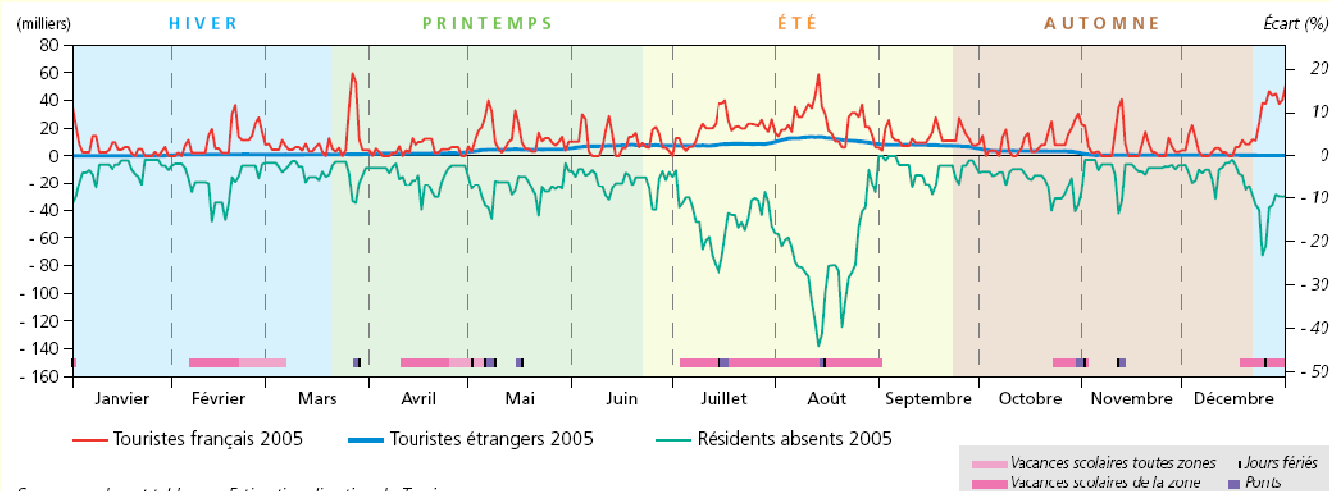
Migration touristique du Cher

Des fréquentations liées fortement au rythme scolaire avec des volumes réguliers : vacances de Pâques, ponts du mois de mai, grandes vacances...

Pique d'affluence au moment du Printemps de Bourges.

Week-end d'automne très marqués, influence de la saison de chasse.

Une fréquentation étrangère faible, qui ne s'intensifie qu'en période estivale.



La fréquentation touristique totale représente l'équivalent de 16 300 habitants permanents (dont 74,8 % de Français et 25,2 % d'étrangers).

Nombre maximal de touristes présents	72 600	atteint le 26 mars 2005
Nombre maximal de résidents absents	138 000	atteint le 13 août 2005
Nombre maximal de touristes français	59 600	atteint le 26 mars 2005
Nombre maximal de touristes étrangers	13 800	atteint le 11 août 2005
Nombre de touristes français (en EHP)	12 200	soit 4,4 millions de nuitées annuelles
Nombre de touristes étrangers (en EHP)	4 100	soit 1,5 million de nuitées annuelles
Absence moyenne annuelle (en EHP) de leur domicile	23 500	soit 8,6 millions de nuitées annuelles
Nuitées touristiques annuelles dans le département :	5 950 000	dont 21 700 nuitées intradépartementales (soit 0,4 %)

59

Globalement un département plus émetteur que récepteur de population touristique.

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMÉE

Economie

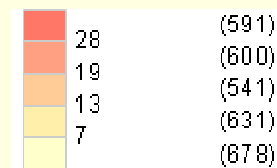
Quel tourisme en Pays de Vierzon et Sancerre Sologne ?



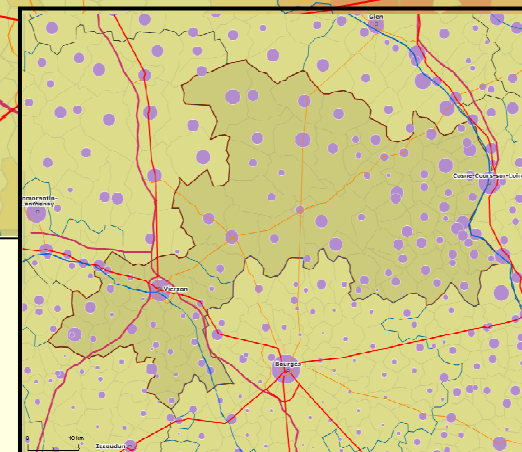
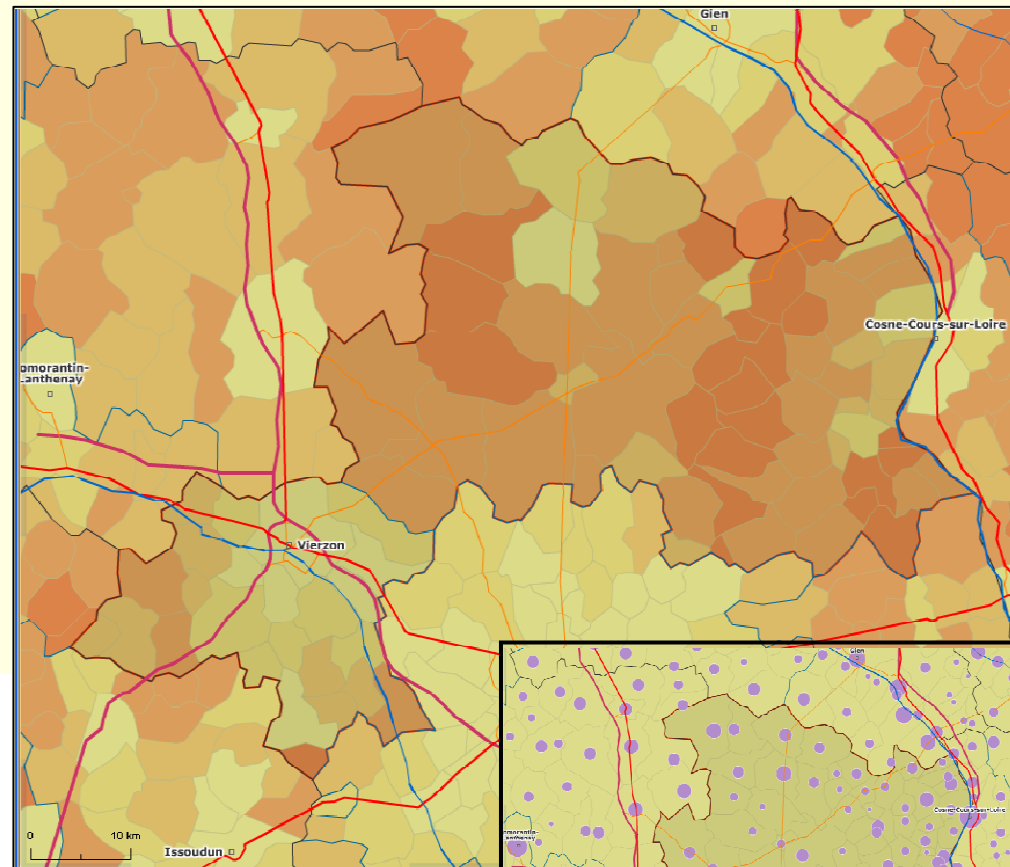
Taux de résidences secondaires

Pays de Vierzon : l'agglomération favorise les résidences principales. L'environnement agricole de grands espaces céréaliers remembrés n'est pas favorable aux résidences secondaires.

Pays de Sancerre-Sologne
Présence plus marquée de résidences secondaires (en % des habitats), mais sur une population totale faible, ne constituant pas un marché significatif.



source : Insee



Taux de résidences secondaires
Représentation par symboles.

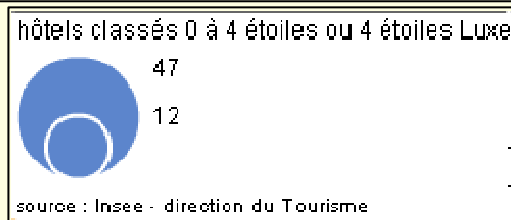
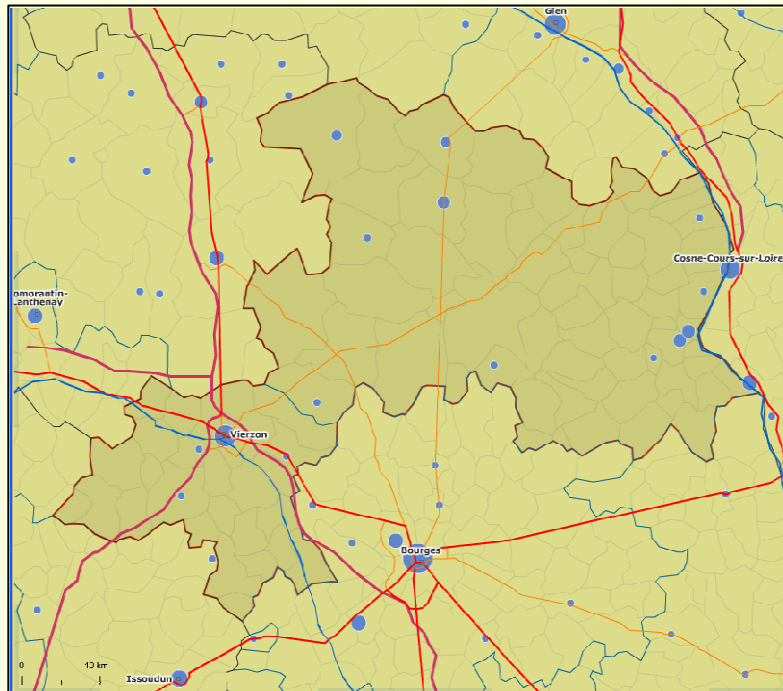
2/. Quelle offre ?

Hôtellerie

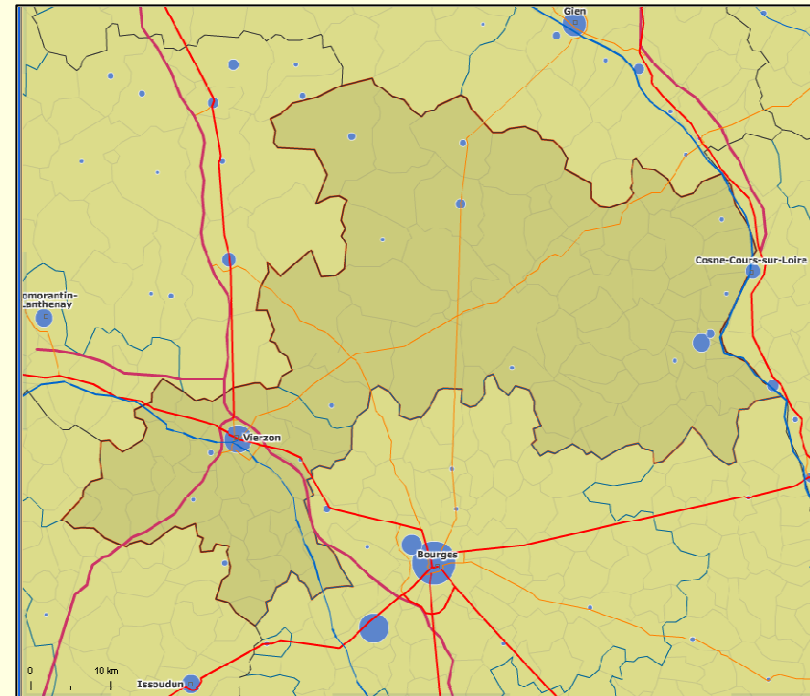
Vierzon avec du tourisme d'affaires ;
 Une trame faible de petits établissements, avec un pôle plus important en bord de Loire (Sancerre...) et l'influence de Bourges et Vierzon (tourisme d'affaires).



Hôtels classés



Chambres dans hôtels classés



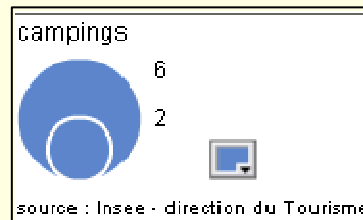
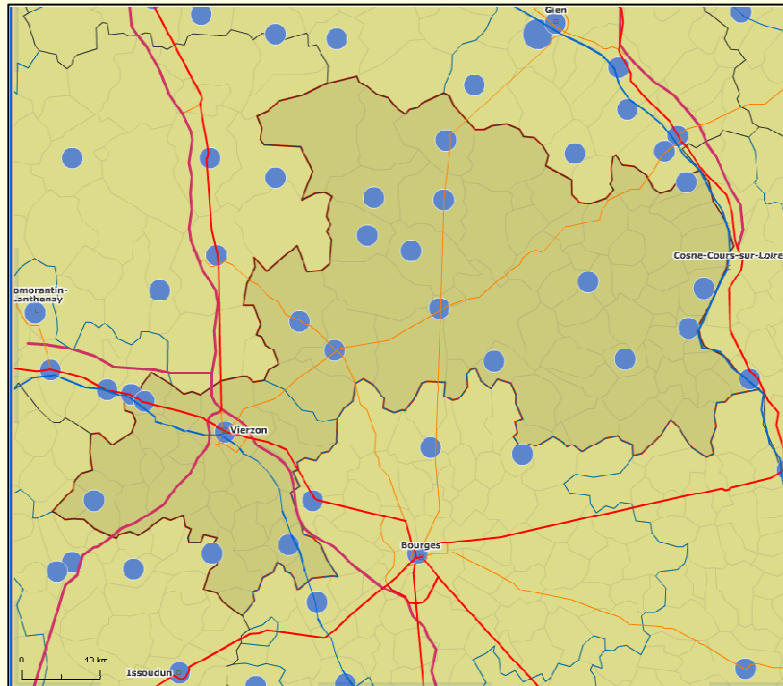
Quelle offre ?

Camping

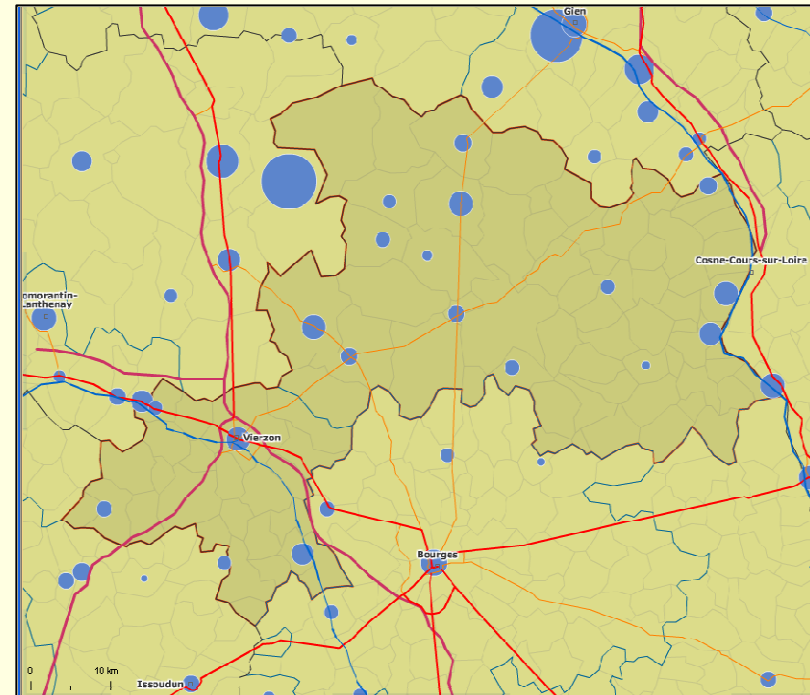
Une trame régulière sur le Pays de Sancerre-Sologne avec une capacité relativement faible. Des établissements importants en bord de Loire.
Faiblesse du nombre d'établissement sur le Pays de Vierzon, par le caractère urbain de l'environnement.



Campings



Emplacements de campings



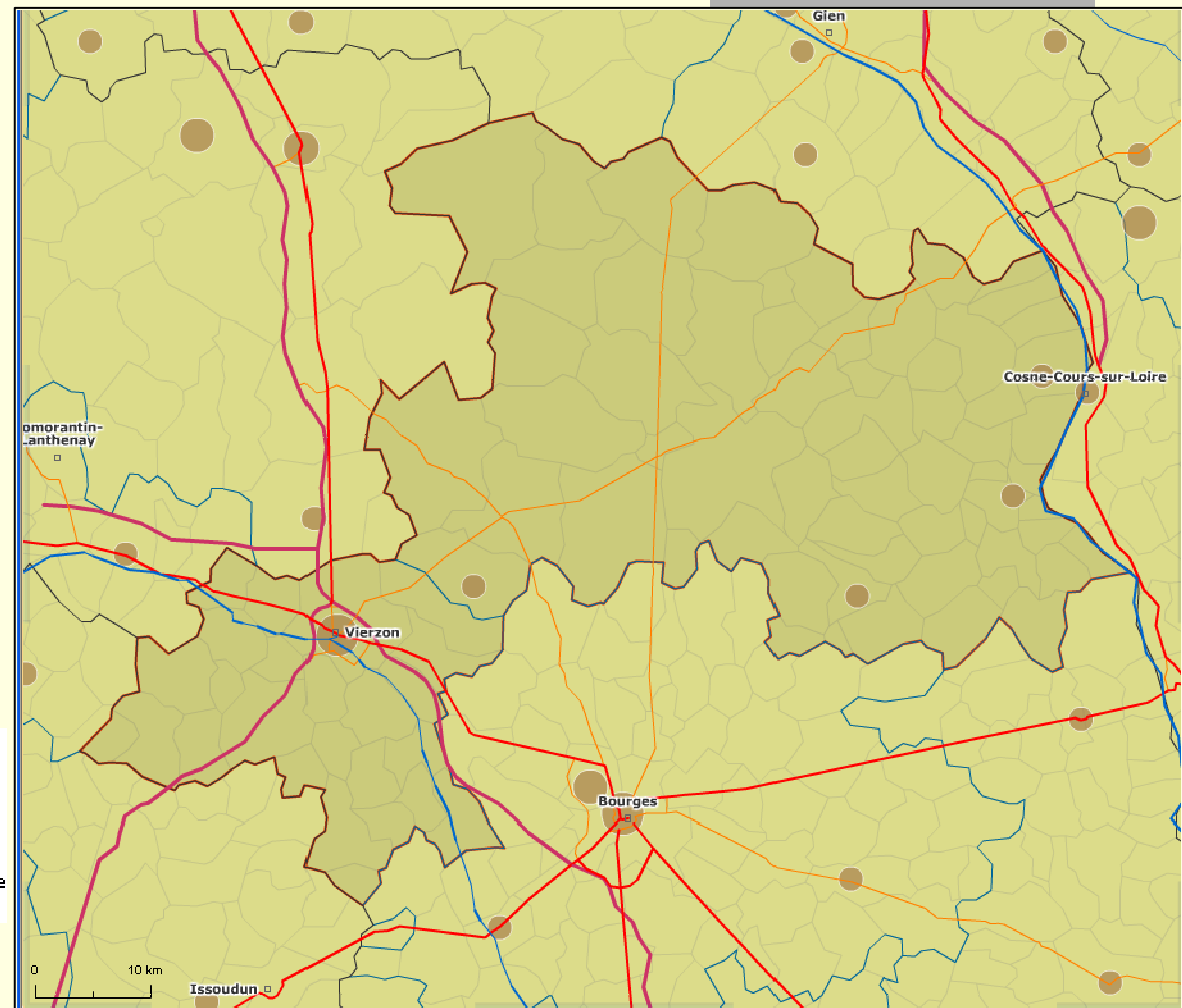
Quelle offre ?



Centres équestres

Une cartographie trompeuse, car sont considérés comme « centre équestre » des établissements recevant du public, à l'année.

Les Pays accueillent une trame importantes d'établissements liés à l'activité équestre : hébergement, station de monte, prestataires ponctuels...



source : ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

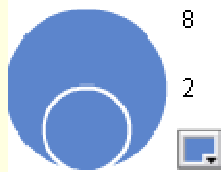
Quelle offre ?



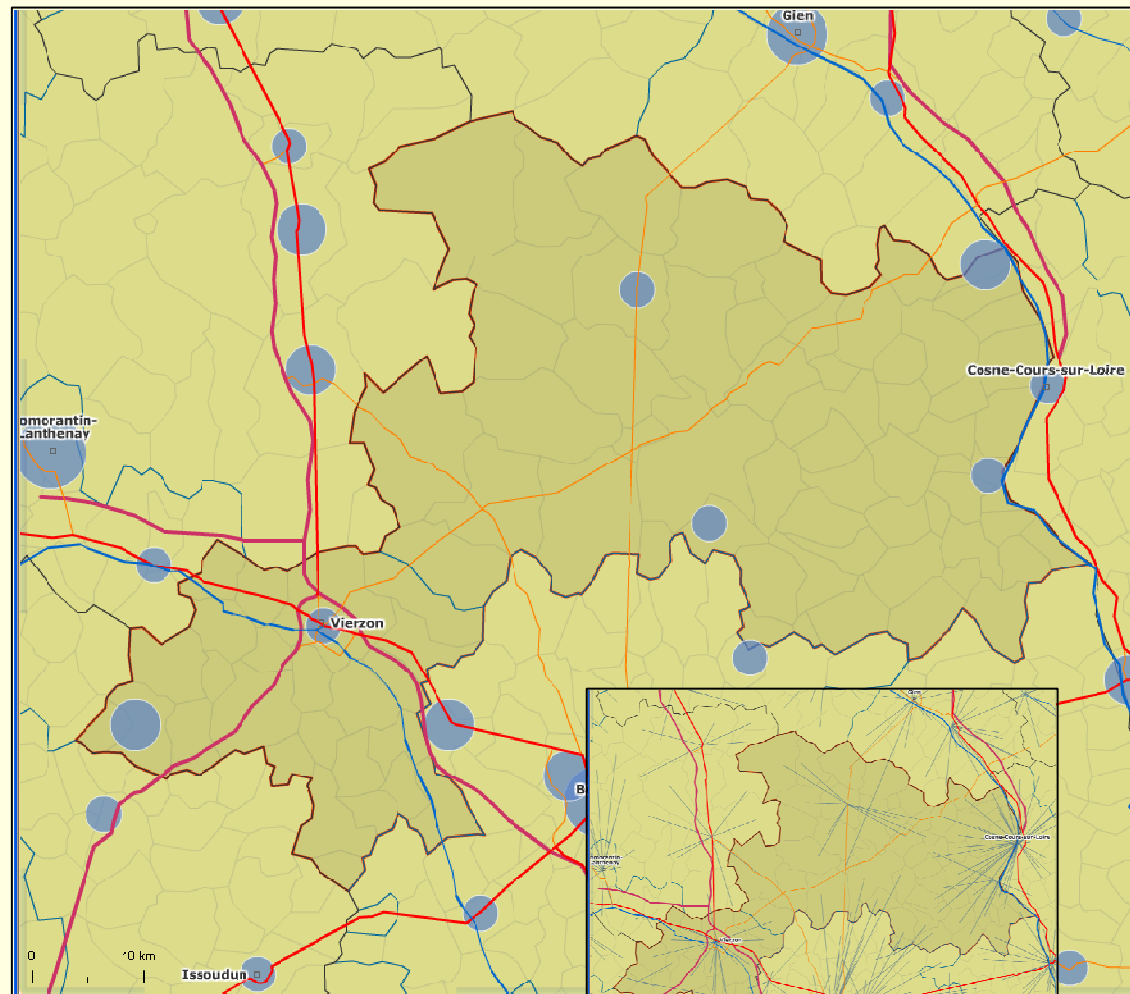
Bassins de natation

Peu d'équipements reflet d'une densité démographique faible.

64



source : ministère de la jeunesse associative



Attractivité des bassins de natation

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Economie

Quelle offre ?



Carte touristique

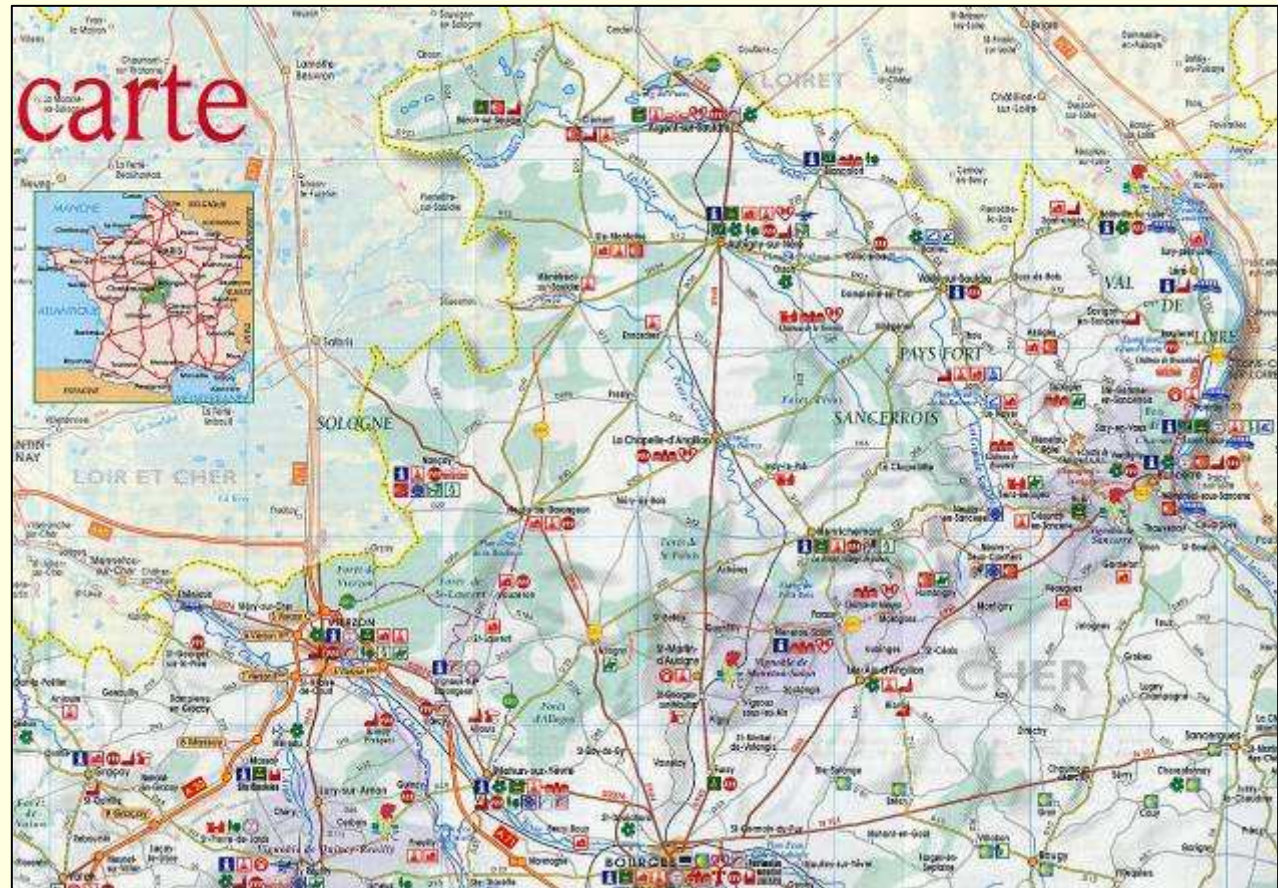
Une faible densité de sites touristiques.

La présence des côtes viticoles : Quincy, Reuilly, Mennetou-Salon, Sancerre

La tracé en étoile des routes secondaires à partir des bourgs de services forestiers.

Des pôles d'attraction : Nancay, Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre.

... Mais, visiblement, les massifs forestiers ne se présentent pas comme des « destinations touristiques » équipées, mais comme des espaces vides et clos (propriétés de chasse).



3/. Analyse photographique du territoire



Grands domaines de chasse

Des espaces forestiers fermés, sauf pour quelques exceptions (x4) qui commercialisent de la chasse (gros gibier) à la journée.



Cœurs de villages

Des aménagements de « cœurs de villages » de bonne qualité, identitaire (brique solognote...)... Mais sans commerces, sinon fermés en périodes touristiques.

Analyse photographique du territoire



Patrimoines



Une trame de petits patrimoines vernaculaires (habitats, grosses fermes, granges...) mais dont la fréquentation touristique reste confidentielle (et non comptabilisée !) De gros châteaux, pour la plupart privés et fermés, sauf quelques exceptions : La Verrerie, Blancafort... En périphérie des massifs, la Route Jacques Cœur, avec de gros problèmes de fréquentation et d'adéquation marché/produit.



Visites et loisirs

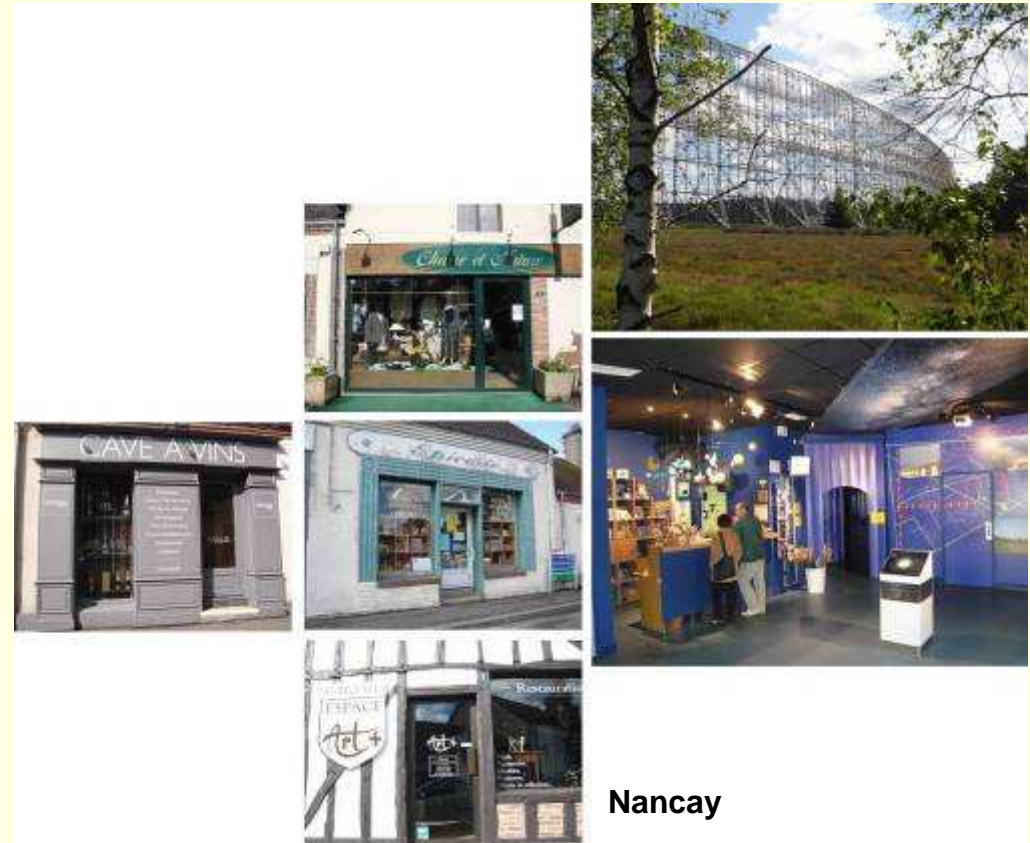
Des maisons thématiques (eau, nature, chasse...), des petits musées privés, centres, fermes labellisées, activités de loisirs... L'ensemble reste de petites dimensions avec des fréquentations faibles. (excepté le musée de la Sorcellerie, 42 000 visiteurs)

Analyse photographique du territoire



Aubigny-sur-Nère

Pôle touristique fort du territoire. Un riche patrimoine, une histoire majeure, des aménagements urbains de bonne qualité... mais une fermeture hebdomadaire qui freine les fréquentations touristiques. Un manque de sites de visites et d'activités nature.



Nancay

Une réelle destination touristique régionale. Des sites de visites (radiotélescope et Ciel Ouvert, Galerie Capazza, accro-branche...), un territoire organisé avec de nombreux chemins de randonnées à partir du bourg, une offre de « tourisme urbain » : OT/SI, nombreux commerces touristiques, des services, des animations régulières... Une fréquentation significative d'environ 40 000 visiteurs/an

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMÉE

Economie

Analyse photographique du territoire



69

Canal de la Sauldre

Opportunité de lien eau/forêt à fort pouvoir attractif sur les publics touristiques.

Activités à développer : randonnées sur rives, canotages, pêche...



Azuréva

A Ste-Montaine, Village de vacances et maisons familiales, avec club enfants, de 147 lits, équipements sportifs, piscine...



Maison du pays de Vierzon

Porte d'entrée du territoire, en interface entre forêt et ville. Accueil touristique, boutique, expositions thématiques...



Hébergements en forêt

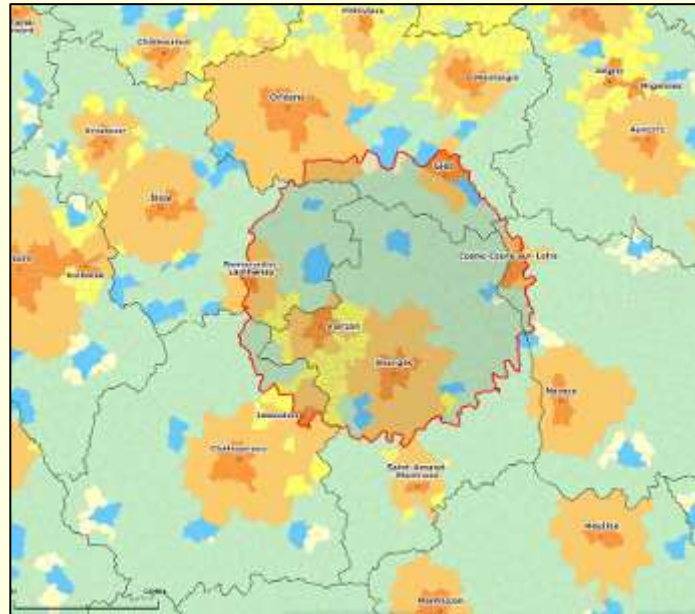
Nombreuses chambres d'hôtes, quelques gîtes... pour la plupart de bonne qualité. A destination des clientèles de chasseurs.

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMÉE

Economie

B. L'ÉCONOMIE LOCALE HORS FILIÈRE BOIS ET TOURISME

1/. Zones de chalandise et clientèles potentielles



Zone de chalandise à 50 km

Tableau récapitulatif

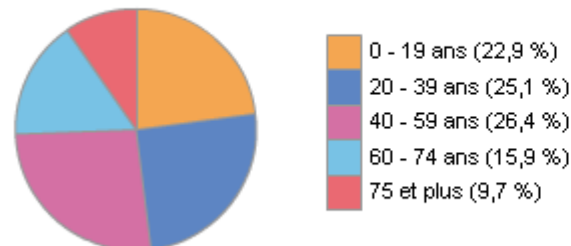
âges	pop. 1999	% sél.	% France	écart	(=chi2 x 1000)*
0 - 19 ans	88 041	22,9	24,6	- 121	■
20 - 39 ans	96 884	25,1	28,1	- 318	■
40 - 59 ans	101 779	26,4	26	8	
60 - 74 ans	61 222	15,9	13,6	377	■
75 ans et plus	37 333	9,7	7,7	516	■
Total	385 259	100	100		

le chi2, $(p1-p2)^2/p2$ mesure l'écart entre 2 pourcentages (p1 et p2)

source : Insee - recensement 1999

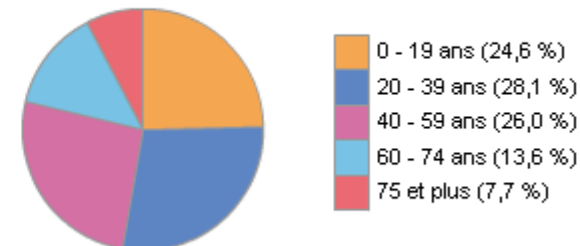
70

Répartition de la population par tranche d'âge
Sélection



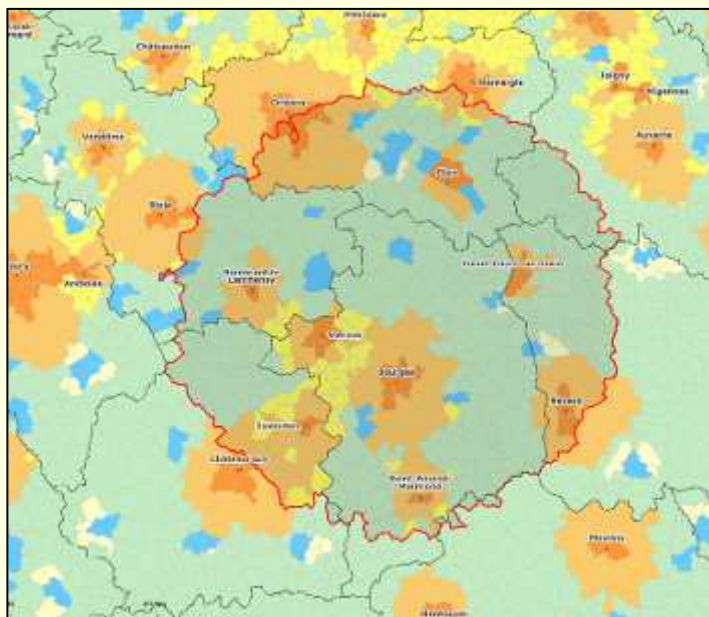
source : Insee - recensement 1999

Répartition de la population par tranche d'âge
France métropolitaine



source : Insee - recensement 1999

Zones de chalandise et clientèles potentielles



Zone de chalandise à 75 km

Tableau récapitulatif

âges	pop. 1999	% sél.	% France	écart
0 - 19 ans	177 779	22,9	24,6	- 120
20 - 39 ans	192 328	24,7	28,1	- 413
40 - 59 ans	206 432	26,5	26	13
60 - 74 ans	125 782	16,2	13,6	477
75 ans et plus	75 362	9,7	7,7	516
Total	777 683	100	100	

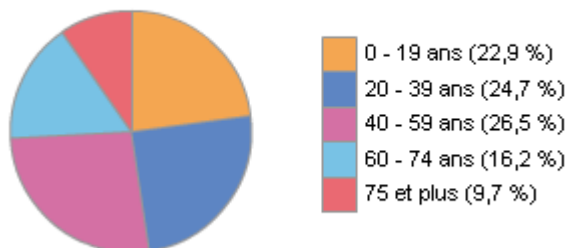
source : Insee - recensement 1999

(=chi2 x 1000)*



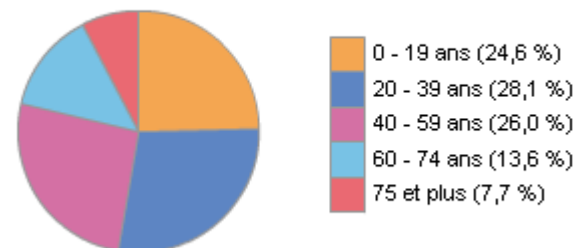
le chi2, $(p1-p2)^2/p2$ mesure l'écart entre 2 pourcentages (p1 et p2)

Répartition de la population par tranche d'âge
Sélection



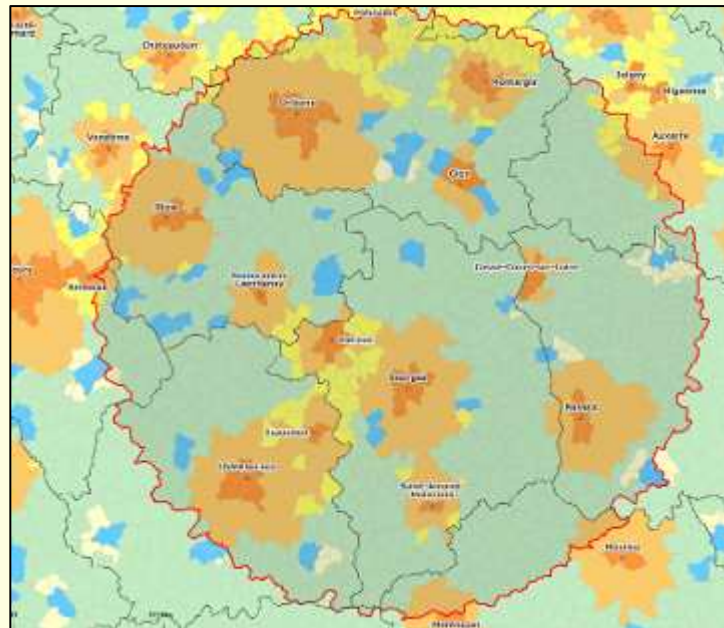
source : Insee - recensement 1999

Répartition de la population par tranche d'âge
France métropolitaine



source : Insee - recensement 1999

Zones de chalandise et clientèles potentielles



Zone de chalandise à 100 km

Tableau récapitulatif

âges	pop. 1999	% sél.	% France	écart
0 - 19 ans	375 704	23,3	24,6	-62
20 - 39 ans	414 241	25,7	28,1	- 206
40 - 59 ans	421 565	26,2	26	2
60 - 74 ans	248 668	15,4	13,6	244
75 ans et plus	149 555	9,3	7,7	330
Total	1 609 733	100	100	

(=chi2 x 1000)*

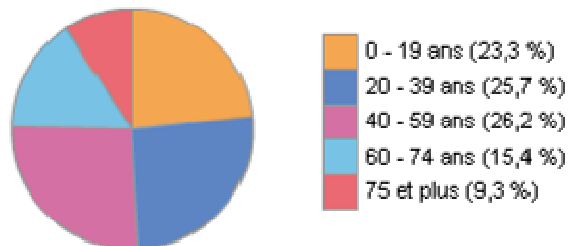


le chi2, (p1-p2)/p2 mesure l'écart entre 2 pourcentages (p1 et p2)

source : Insee - recensement 1999

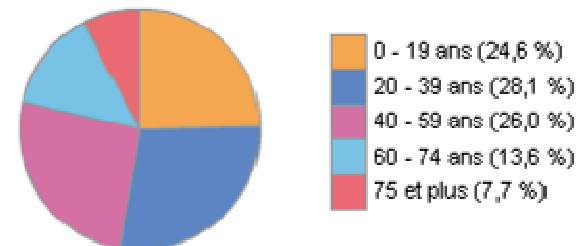
72

Répartition de la population par tranche d'âge
Sélection



source : Insee - recensement 1999

Répartition de la population par tranche d'âge
France métropolitaine



source : Insee - recensement 1999

Cabinet COUDERT
T. MOREAU
MERIMEE

Economie

Zones de chalandise et clientèles potentielles



Zones de chalandises

Zones primaires et secondaires de faible densité, malgré l'intégration de Bourges.

Zone tertiaire plus importante (Châteauroux, Orléans, Blois...), intégrant aussi les flux touristiques majeurs ligériens.

La faiblesse des populations de proximité des deux Pays de Vierzon et Sancerre-Sologne impose une stratégie spécifique pour la conception des projets touristiques, notamment : les résidents comme première clientèle, des consommations faibles favorisant des offres gratuites, les excursionnistes et touristes en faible proportion limitant l'activité économique du tourisme.

Ages
0/19
20/39
40/59
60/74
75 et +

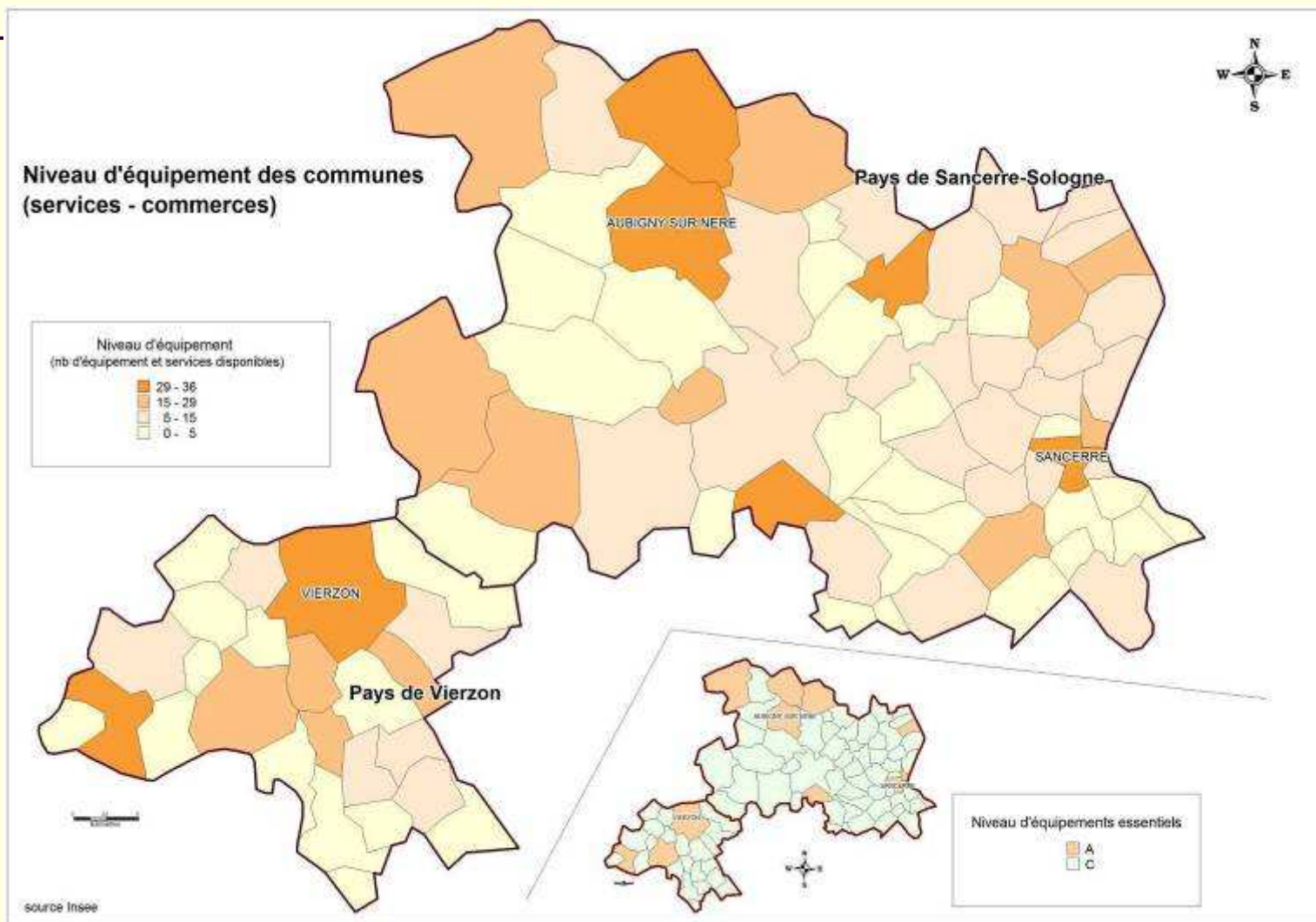
Zone 1	Zone 2	Zone 3
88 041	89 738	197 925
96 884	95 444	221 913
101 779	104 653	215 133
61 222	64 560	122 886
37 333	38 029	74 193
385 259	392 424	832 050

2/. Services, commerce et artisanat



- **L'activité économique hors filière bois (et exploitation forestière) et hors secteur tourisme était traditionnellement et anciennement industrielle. Fortement ancrée sur le territoire du Pays de Vierzon et emblématique de son histoire (forges, machinisme agricole, porcelaine...), l'industrie est toujours présente mais fortement déclinante.**
A ce fond industriel en mutation et profonde restructuration, s'ajoute une activité tertiaire tirant principalement son intérêt de la situation de carrefour routier et ferroviaire de Vierzon (pôle logistique...), un ensemble de services (à la personne, santé, services publics...), un tissu commercial indispensable au territoire, ainsi que des secteurs artisanaux et agricoles développés.
- **L'organisation économique est liée à l'organisation du territoire, chaque Pays possède ses propres spécificités : le Pays de Vierzon est fortement polarisé par la ville centre, et par son histoire industrielle ce qui n'est pas le cas pour le Pays de Sancerre-Sologne plus rural ou plusieurs pôles (notamment Sancerre et Aubigny sur Nère) maillent un territoire plus vaste répondant chacun aux besoins précis de leur aire locale loin de l'influence des centres urbains du territoire (Vierzon) et au delà (Bourges, Orléans). Ces pôles peuvent posséder leur propre dynamique industrielle (mécanique à Aubigny sur Nère, agroalimentaire à Blancafort ou nucléaire à Belleville sur Loire – voir en annexe la liste des principaux employeurs du Cher).**
- **D'une manière générale le tissu commercial est assez complet, la plupart des communes possèdent les commerces de première nécessité certains pôles étant mieux dotés (cartes des niveaux d'équipement) .**
- **Les activités de service sont aussi bien représentées à l'échelle des deux Pays (services généraux, services public, services à la personne...) et bien réparties. L'artisanat, notamment lié au bâtiment est également assez développé.**

Services, commerce et artisanat



75

3/. L'agriculture



- L'agriculture est essentiellement tournée vers la culture céréalière (grande culture) et l'élevage.
- Territoire d'étude est vaste, l'agriculture y présente des faciès fort différenciés. La répartition des espaces se fait selon quatre régions agricoles : Sologne, Pays Fort Sancerrois, Val de Loire et Champagne Berrichonne.
- Les exploitations sont pour la plupart d'assez grosses structures (31% des exploitations du Pays Sancerre-Sologne ont plus de 100 ha, la SAU moyenne étant de 76 ha), leur nombre a nettement diminué depuis une trentaine d'années, mais leur surface moyenne a augmenté.
- L'agriculture maîtrise assez bien le territoire, peu de modifications sont à envisager dans l'avenir, il sera néanmoins à moyen terme indispensable d'anticiper les transmissions des outils de production.
- En dehors des dégâts associés au gibier, il n'existe que peu de relations entre le milieu forestier et la profession agricole. Les deux mondes se partagent le territoire mais tendent à s'ignorer.

L'agriculture



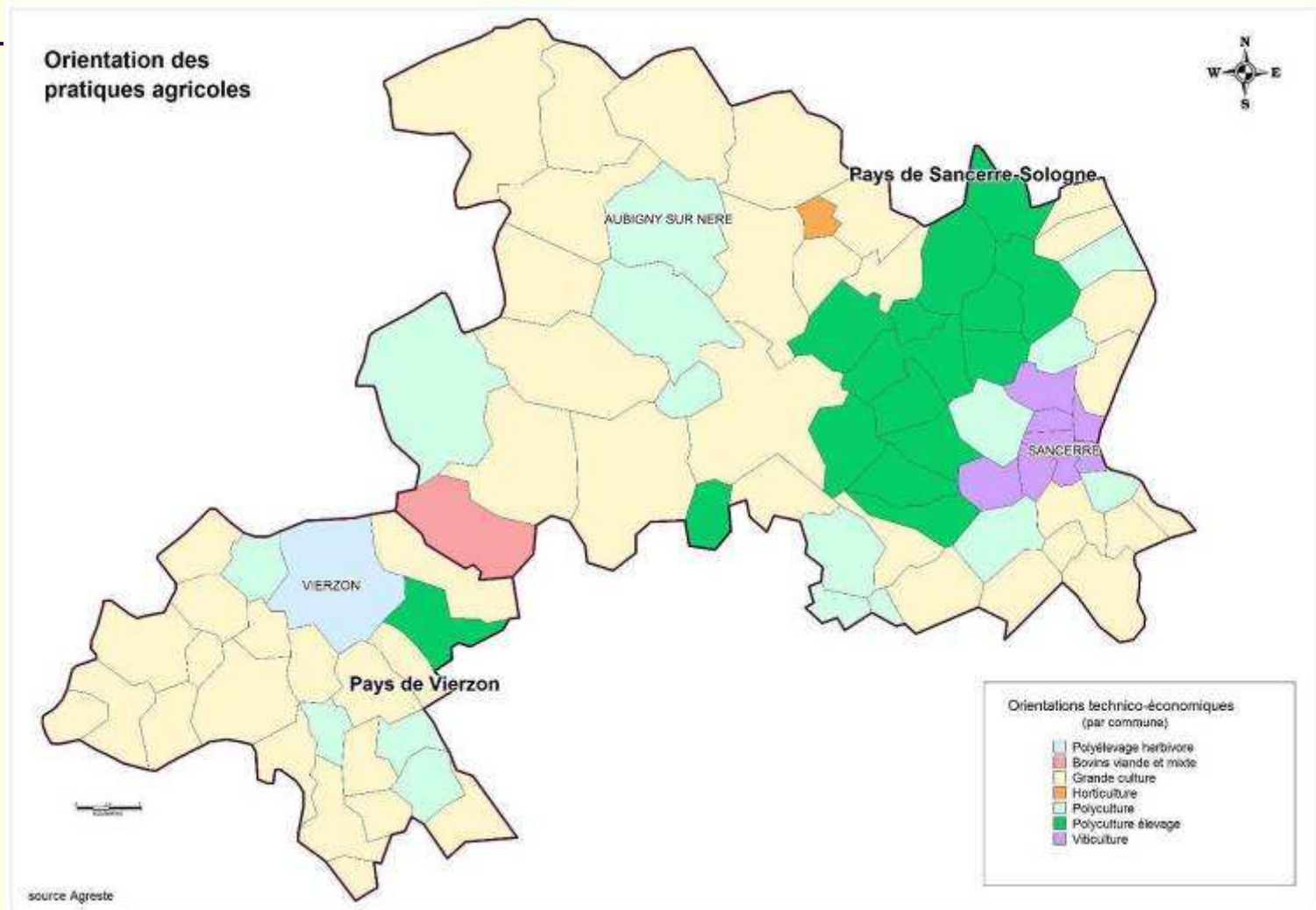
- **Le potentiel agricole du Pays de Vierzon se matérialise principalement dans les grandes cultures de la Champagne Berrichonne (région agricole prédominante). Les exploitations sont tournées vers la production de céréales et d'oléagineux. Cette orientation majeure est complétée par plusieurs appellations d'origine contrôlée: pour les productions viticoles (Quincy et Reuilly) et pour les productions laitières (élevages laitiers caprins pour la production de Valençay, ou de Selles-sur-Cher). La Sologne, au nord de Vierzon, est tournée quant à elle vers le maraîchage, et surtout vers la chasse au détriment d'une grande partie de son activité agricole.**
- **Le Pays de Sancerre-Sologne possède également un potentiel agricole relativement important. La présence de plusieurs régions agricoles traduit des situations très variées. Les grandes cultures, la viticulture et les élevages se partagent le territoire. Pour ce territoire, la présence de trois appellations d'origine contrôlée, deux viticoles (Sancerre et Menetou-Salon) et une laitière (Crottin de Chavignol) est un atout très précieux pour l'activité agricole. En opposition, à l'ouest du pays, la Sologne se tourne vers la chasse.**



L'agriculture



Orientation des pratiques agricoles



IV - Concertation



A. LES ATELIERS THÉMATIQUES :

Les premières réunions des ateliers de travail se sont tenus à la Maison de la Chasse à Morogues, le lundi 9 juin 2008.

Les principaux thèmes (listes non hiérarchisées) qui ont été abordés lors de ces ateliers concernent :

- **la forêt et la filière bois ;**
- **le tourisme, loisirs, culture ;**
- **l'environnement, l'agriculture et le cadre de vie.**

LES ATELIERS THEMATIQUES :



- **Principaux thèmes identifiés au cours des Ateliers forêt - filière bois :**
 - fédérer la filière bois en général,
 - la notion de filière courte pour le bois énergie et la construction,
 - mise en place de stratégie globale bois construction,
 - la diminution du nombre d'artisans,
 - redynamiser cette filière,
 - utiliser au mieux les ressources des 2 Pays
 - les produits à développer,
 - les formations nécessaires,
 - de nouvelles idées et de nouveaux débouchés pour les entrepreneurs,
 - le vieillissement de la forêt et les retards de régénération,
 - valorisation des bois de trituration,
 - la desserte forestière et ses problèmes (création et utilisation),
 - implication des Communes au niveau forestier,
 - la chasse et ses problèmes (surdensité, exploitation des forêt, utilisation et transformation locale des viandes),
 - les essences à revaloriser
 - Les haies,
 - les relations avec le monde agricole,
 - le réchauffement climatique,
 - le regroupement de chantiers.

LES ATELIERS THEMATIQUES :



- Principaux thèmes identifiés au cours des Ateliers environnement – agriculture – cadre de vie :
 - les paysages et la valorisation de l'identité des 2 Pays,
 - Natura 2000 et sa perception par les usagers,
 - la fermeture des paysages solognots,
 - le classement des bois en espaces boisés classés,
 - les rivières et les zones humides,
 - l'écotourisme,
 - la faune et sa richesse dans les 2 Pays,
 - les associations de protection,
 - l'agriculture et son rôle dans le cadre de vie,
 - la chasse et sa gestion.

LES ATELIERS THEMATIQUES :



- **Principaux thèmes identifiés au cours des Ateliers tourisme – loisirs - culture:**
 - la fréquentation et la demande,
 - les activités existantes,
 - les activités découverte,
 - Le tourisme cynégétique,
 - la randonnée,
 - Le tourisme équestre,
 - les circuits,
 - les relations entre les utilisateurs,
 - Le tourisme pédestre,
 - La randonnée motorisée,
 - le tourisme viticole,
 - les Sens : (Thème développé à partir de la Maison de Pays de Vierzon),
 - les pistes à étudier,
 - les projets en cours,
 - les manques des Pays.

B. LES ENTRETIENS :



Des entretiens individuels ont été organisés avec les personnes ressources du domaine technique et les acteurs et usagers du Pays de Vierzon et du Pays Sancerre-Sologne.



Ces interlocuteurs étaient aussi bien issus des organismes associés (CRPF, ONF, Offices de tourisme, ...), des responsables politiques, du tissu économique local (industriels, artisans), que du milieu associatif, ou des personnalités réputées dans leur domaine d'expertise (cf. liste en annexe).

Pour tenir compte de la multifonctionnalité de la forêt, nous avons impliqué et rencontré les différentes composantes du territoire (agriculteurs, responsables de l'urbanisme, ...). Le thème de l'eau et de la forêt a retenu également toute notre attention, ainsi que l'articulation entre la forêt et les problématiques touristiques.

Les entretiens ont été menés sur place et en situation, les rencontres sur le terrain ont été très largement privilégiées aux rencontres en salle.

Les entretiens avaient pour objet de recueillir d'éventuelles données complémentaires et des points de vue qui seront déterminants pour la hiérarchisation des différents enjeux et la coordination des futurs projets.

Ces entretiens individuels ont permis de cerner les objectifs et logiques des acteurs du territoire et ont été intégré au diagnostic présenté dans ce document.

V - Synthèse du diagnostic :



Synthèse territoriale :

Des territoires différenciés :

Pays de Vierzon

- influence de l'agglomération et de son environnement péri-urbain ;
- une « poche paysagère » préservée entre la rocade et la forêt domaniale de Vierzon ;
- une destination touristique faible, image à construire, notoriété à développer ;
- une stratégie sur les « 5 sens » : apporter une différenciation qualitative, facteur d'appropriation... puis de retour. Un objectif : inciter les flux de transit à faire une escale ;

Pays Sancerre-Sologne

- une dominante rurale, avec une trame de bourgs de services ;
- 3 espaces paysagers distincts :
 - la Sologne : massifs forestier fermés, pratique de la chasse, Nançay...
 - un espace agricole (rural/bois) avec bourgs structurants : Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, Henrichemont, Vailly...
 - les coteaux calcaires de la Loire : vignes, bois...
- une diversité difficile à identifier et à mettre en tourisme ;
- un réseau hôtelier inégal avec quelques bons établissements (Aubigny-sur-Nère...) ;
- un équipement important : la Fondation Maginot, Neuvy-sur-Barengeon ;
- des sites touristiques significatifs : La Borne, Musée de la Sorcellerie, Nancay ; Étang du Puits (Argent sur Sauldre).
- de la randonnée qui se développe difficilement.

Sur les 2 Pays, de projets nombreux : Maison de Pays, signalétique touristique de Pays, chemins de randonnée handicapés (avec l'ONF), soutien à la filière équestre, gîte forestier à Vouzeron, requalification de la Maison de la Chasse et de la Nature à Vouzeron, base de loisirs à St-Laurent, Domaine de la Couturanderie des Eclaireurs et Eclaireuses de France...

⇒ globalement, deux Pays aux caractéristiques très différenciées et soumis aux aires d'attraction des grandes villes proches (essentiellement Bourges mais aussi Orléans voire la Région Parisienne).

Synthèse



Synthèse filière bois :

- des forêts très différentes selon le Pays (Vierzon forestier et Sancerrois bocager), il y a un lien à trouver
⇒ parcours touristique de l'arbre aux vins,
- des grandes forêts domaniales indépendantes et des forêts communales difficile à mobiliser,
- sur les 2 Pays, une forêt privée largement majoritaire (83%), moins morcelée et mieux gérée que la moyenne nationale (407 Plans Simples de Gestion sur 472 propriétés),
- département majoritairement feuillu et très riche en chêne (production de merrains),
- forêt légèrement vieillissante à régénérer plus rapidement dans les années à venir,
- un manque de données forestières au niveau des Pays,
- problème de desserte flagrant qui pénalise toute la filière,
- impact de la chasse surtout sur la sylviculture et l'exploitation (fermeture des propriétés, fermeture des peuplements, problèmes d'accès),
- filière transformation (surtout la seconde) en déclin malgré une ressource importante,
- peu d'emplois générés dans le Cher par la transformation des bois, y compris au niveau artisanal,
- une production de bois d'œuvre feuillu de qualité mais une production de sciages essentiellement résineuse,
- la chasse est un axe fort, comme pour la Région Centre, et représente de nombreux emplois et des revenus importants, elle attire beaucoup de gens dans la Région,
- la gestion cynégétique est orientée gros gibier avec tous les inconvénients que cela implique pour la forêt,
- les cours d'eau en forêt sont des milieux sensibles à protéger et à revaloriser,
- les chênaies de la région sont touchés par un nouveau dépérissement encore inconnu,
- le bois énergie se développe mais pas aussi rapidement que si tous les acteurs avaient conscience des implications secteur (création d'emplois, valorisation des petits bois,...),
- une forêt « vivante » avec une forte présence des propriétaires sur place et donc la nécessité de les impliquer/associer aux futures actions.

Synthèse



Synthèse touristique :

- Une clientèle composée majoritairement de résidents de proximité... qui se complète ponctuellement par :
 - excursionnistes (principaux bassins émetteurs : Orléans, Bourges, Blois, Châteauroux...)
 - touristes en lits non marchands (résidences secondaires, hébergement chez des amis...)
 - touristes en hébergements marchands (chambres d'hôtes, gîtes, hôtellerie et camping)
- Un territoire forestier fermé par les grands domaines de chasse, vivant dans une certaine autarcie (except. 4 domaines). Clientèle résiduelle des non pratiquants dans les cellules familiales ;
- Un réseau de chemins de randonnées qui se développe difficilement, malgré des initiatives : sentiers thématiques, circuit du Moulin Chartier, circuit handicapés...
- Une trame d'équipements touristiques d'envergure limitée et positionnés sur du bas et moyenne gamme : camping, base de loisirs, sites de visite, chemins thématiques...
- Les forêts domaniales restent plus accessibles : Vierzon, Vouzeron...
- Une pratique essentiellement de randonnées, qu'elles soient pédestres, à vélo ou équestres ;
- Des pôles touristiques actifs à structurer : Azuréva, Nancay, Aubigny-sur-Nère...

Conclusion - Lancement des enjeux



- Un des principaux enjeux détectés lors de ce diagnostic est la **connaissance de votre forêt** au niveau des territoires concernés. Une mission de grande ampleur pourrait être menée avec le territoire de la Grande Sologne.
- Enjeu économique : le principal défi sera de **valoriser la ressource locale** et de **faire venir les transformateurs**. Il faut **recréer une dynamique** pour cette filière sans oublier l'artisanat qui a souffert durant les dernières années. Pourquoi ne pas créer par exemple une **marque « Sologne »** moderne et innovante.
- Enjeu touristique : la **proximité de Paris** et l'accès facile aux territoires doit permettre de **valoriser au mieux le patrimoine** culturel, culinaire, cynégétique, voire industriel de cette région. **Un lien entre les 2 Pays est à créer**, la thématique Chên/vin a notamment été évoquée.
- Enjeu chasse : c'est un **enjeu à part entière**, il faut bien entendu conserver cette activité mais aussi préserver la forêt et les autres activités qui s'y déroulent ainsi que ses paysages typiques.
- Enjeu Bois Énergie : la forêt solognote et ses particularités font que **le bois énergie y a un réel potentiel**. Il faudrait entre autre penser à un réseau d'échange intelligent (Bourse Bois Energie).
- Enjeu paysager : l'autre « forêt » présente sur le territoire, le bocage, constitue un **cadre de vie** auquel sont très attachés les habitants. Ce milieu est également très riche en terme de **biodiversité** et donc à préserver.
- Une des particularités de la Sologne, sa multitude de propriétaires présents sur place, fait qu'il est vital pour la bonne réalisation de cette charte de les **impliquer** au maximum.
- Cette forêt est une « **forêt vivante** », les gens y vivent, en vivent, il faut en profiter à travers, pourquoi pas, de « **packages** » **d'offres** où tous les usagers pourraient se retrouver.

Bibliographie, références consultées



- **Charte de Développement du Pays de Vierzon, janvier 2006.**
- **Pays de Sancerre-Sologne État des lieux, 2002 - Charte de Développement, 2003.**
- **Contrat Régional du Pays de Vierzon.**
- **Évaluation a posteriori du Contrat Régional du Pays de Vierzon.**
- **Contrat du Pays de Vierzon 2ème génération**
- **GAL « Pays de Vierzon », Dossier de candidature au programme Leader2007-2013, l'approche sensorielle, un outil au service du développement territorial.**
- **Étude C Vert Paysage, 1998 – le Pays de Vierzon.**
- **Natura 2000 Sologne – guide des habitats d'intérêt européen.**
- **Natura 2000 Directive « Habitats » - Les milieux et espèces d'intérêt européen connus en Région Centre**
- **IFEN, 2004 – L'environnement en Région Centre, cahier régional de l'environnement.**
- **Comité des sentiers du Cher, 2004 - Guide des sentiers du Cher, 101 fiches, 132 promenades.**
- **Guide Bonneton, 2008 – Berry, Cher et Indre.**
- **Guide Chamina, 2004 – Balades et randonnées - Sologne**
- **Gadant J., 2002 – L'Atlas des forêts de France.**
- **Plaisance G., 1997 - Guide des forêts de France.**
- **Schéma Régional de Gestion Sylvicole – 2005 – CRPF Île de France**

Bibliographie, références consultées



Sites internet :

agreste.agriculture.gouv
agriculture.gouv
anefa.org
apca.chambragri.fr
arbocentre.asso.fr
architecturesagricultures
atlas du cher
blog-orleans-valdeloire.fr
brgm.fr
cartelie.application.equipement.gouv
cc-valdoretforet
centre.drivre.gouv.fr
centre.ecologie.gouv.fr
centre.equipement.gouv.fr
centre.pref.gouv.fr
cft.fncofor.fr
cg18.fr
chambre d'agriculture du Loiret
chateauneuf-sur-loire.com
coppermine.loiret.cci.fr
crpf.fr
eco-cher.com
eider.ifen.fr
enquête ADASEA
esrifrance.fr/sig2005/iso_album/Concours_
ffrandonnee.fr
fne.asso.fr ;
fne.asso.fr/PA/foret/actu/fiche_LtN_sauvegarde_bal
buzard.pdf
foretpriveefrançaise.com
futura-sciences.com
geoclip.net
geomag.fr
georezo.net
iaat.org
ifen.fr
ifn.fr
IGN
ile-de-france.ecologie.gouv.fr
inra.fr
insee.fr
logisdefrance-centre-valdeloire.com

Bibliographie, références consultées



Sites internet :

loire-a-velo.fr/
loire-et-foret.com
loire-france.com
loiret.chambragri.fr
loiret.com
loiret.equipement.gouv.fr
loiret-nature-environnement.org
loiret.pref.gouv.fr
onf.fr
orleans.ird.fr
ornithologie.free.fr
paris.apca.chambagri.fr
Pays-sancerre-sologne.com
Pays-sologne-valsud.com
planbleu.org
prefecture.centre.nexstoo.net
projetdeterritoire.com
proprietes-rurales.com
sig.cg18.fr
site_CG45.pdf
statistiques-locales.insee.fr
telechargement.insee.fr
tourisme-loire-foret.com
vie-sauvage.com
ville-vierzon.fr
wikipedia

Annexes

91

- 1) Liste des sites Natura 2000**
- 2) Liste des 100 premiers employeurs du Cher**
- 3) Liste des chaufferies du Cher**
- 4) Liste des entreprises de la 1^{ère} transformation**